

**RECHERCHE-FORMATION : LA PREVENTION DES
CONDUITES DOPANTES CHEZ LES JEUNES
SPORTIFS AVEYRONNAIS 600 jeunes sportifs de 15 à
18 ans et 100 éducateurs consultés en 2002-2003.**

Daniel Guy, Véronique Bedin, Michel Fournet, Christophe Conrairie

► **To cite this version:**

Daniel Guy, Véronique Bedin, Michel Fournet, Christophe Conrairie. RECHERCHE-FORMATION : LA PREVENTION DES CONDUITES DOPANTES CHEZ LES JEUNES SPORTIFS AVEYRONNAIS 600 jeunes sportifs de 15 à 18 ans et 100 éducateurs consultés en 2002-2003. : Rapport d'enquête OCTOBRE 2003. [Rapport de recherche] Centre de Recherche en Éducation, Formation et Insertion, Université de Toulouse Le-Mirail. 2004. <hal-01387773>

HAL Id: hal-01387773

<https://hal-univ-tlse2.archives-ouvertes.fr/hal-01387773>

Submitted on 26 Oct 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RECHERCHE-FORMATION

**LA PREVENTION DES CONDUITES DOPANTES
CHEZ LES JEUNES SPORTIFS AVEYRONNAIS**

**600 jeunes sportifs de 15 à 18 ans ET 100 éducateurs
consultés en 2002-2003**

*A la demande du C.D.O.S et de la D.D.J.S. de l'Aveyron
(Comité Départemental Olympique et Sportif)
(Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports)*

Rapport d'enquête OCTOBRE 2003

**Daniel GUY
Véronique BEDIN
Michel FOURNET
Christophe CONRAIRIE**

CREFI

Centre de Recherche en Éducation-Formation-Insertion

Université de Toulouse-Le Mirail
5 allées Antonio Machado
31058 Toulouse Cedex 1

UNE VOLONTE POLITIQUE

- Contextualiser les politiques nationales de prévention en faisant du dopage un objet de savoir construit et partagé par un réseau local de prévention, et au-delà par l'ensemble des acteurs locaux du mouvement sportif.

DES OBJECTIFS SCIENTIFIQUES

- Caractériser les représentations du sport et du dopage des jeunes sportifs aveyronnais en regard :
 1. de leurs pratiques d'entraînement, de préparation et de compétition
 2. de la contribution du sport à la construction de leur identité
 3. de la contribution du sport à leur socialisation dans la cité
 4. des caractéristiques sociales de leur environnement
- Montrer comment dans certains contextes critiques - que l'étude s'attachera à spécifier - les conditions de la pratique des jeunes sportifs dessinent les conditions de possibilité du dopage.
- Modéliser le point de vue des éducateurs sportifs sur :
 1. Les conduites dopantes des jeunes sportifs ;
 2. Les contextes de fragilisation
 3. Les facteurs de protection

DES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Contribuer par une démarche de recherche-action à la formation de 18 éducateurs sportifs relais en les associant aux différentes étapes du protocole de recherche :
 1. clarifier la problématique de la prévention de proximité du dopage
 2. élaborer le questionnaire
 3. analyser et interpréter les résultats
 4. élaborer et évaluer la faisabilité de réponses éducatives adaptées au contexte local
- Impulser et animer un réseau local de prévention du dopage

PREMIERE PARTIE

•

PRATIQUES ET REPRESENTATIONS DES JEUNES SPORTIFS AVEYRONNAIS

(N = 600 jeunes de 15 à 18 ans)

•

DEUXIEME PARTIE

•

REPRESENTATIONS & JUGEMENTS DES EDUCATEURS SPORTIFS

(N = 100 éducateurs aveyronnais)

•



DEUXIEME PARTIE

• REPRESENTATIONS & JUGEMENTS DES EDUCATEURS SPORTIFS

(N = 100 éducateurs aveyronnais)

•

- *Le prélèvement de l'échantillon*
- *La description de l'échantillon*
- *De la préparation sportive aux conduites dopantes*

LE PRELEVEMENT DE L'ECHANTILLON

PRINCIPES DE PRELEVEMENT

La population parente théorique regroupe l'ensemble des éducateurs qui contribuent à l'encadrement des activités sportives des jeunes aveyronnais âgés de moins de 18 ans, et ce : à titre professionnel ou bénévolement ; dans un cadre scolaire ou au sein du mouvement sportif fédéral.

En l'absence d'un outil statistique départemental de référence, les caractéristiques de cette population ne sont pas connues rigoureusement. C'est pourquoi, nous avons choisi de prélever un échantillon à l'image de la distribution de la population des jeunes sportifs aveyronnais de moins de 18 ans selon la discipline pratiquée et le mouvement de référence (Fédérations, UNSS, USEP). Plus les jeunes pratiquants sont nombreux dans une discipline, plus les éducateurs dans cette discipline sont nombreux, plus leur poids respectif sera important dans notre échantillon. Cette inférence permet d'approcher de manière satisfaisante la population parente même si elle introduit une légère distorsion entre la population parente théorique et la population parente effective puisque nous ne tenons pas compte du taux d'encadrement qui varie d'une discipline à l'autre.

Au regard de l'effectif limité de l'échantillon ($N = 100$), nous avons défini un seuil minimum de pratiquants (2 %) en deçà duquel les disciplines les plus marginales du mouvement fédéral ne sont pas représentées dans l'échantillon.

En restant vigilant quant à la qualité de la couverture territoriale du département, nous avons sélectionné 150 clubs (100 retours visés) en effectuant un prélèvement au hasard selon la méthode du point aléatoire d'abord sur la liste de l'ensemble des clubs, puis sur celle des sections sportives scolaires.

PROCEDURE DE RECUEIL DES DONNEES

Chaque président de club, ou chef d'établissement, a été contacté par téléphone afin de lui présenter le dispositif d'enquête et les partenaires engagées dans la recherche. Ensuite, chaque club ou section contacté a reçu un questionnaire accompagné d'une lettre de motivation et d'une enveloppe pré-affranchie. Afin de garantir un nombre important de retours, les clubs et les sections ont été relancées par téléphone dans les 20 jours qui ont suivi l'envoi du courrier.

BIAS OPERATIONNELS

Sur le terrain, il est rare que le recueil des données se passe exactement comme l'avait prévu *a priori* la procédure. De fait, les écarts entre la procédure théorique et la procédure effective tendent à biaiser l'échantillon en limitant la portée des résultats de l'enquête aux conditions pratiques et effectives du recueil des données. D'où la

nécessité d'identifier et de publier les biais opérationnels d'échantillonnage. Ici, l'analyse *a posteriori* du recueil des données a mis en exergue quatre biais :

1. L'inactualisation partielle de la liste des clubs - coordonnées erronées des responsables pour l'essentiel - nous a conduit en cours de procédure à sélectionner de nouveaux clubs pour faire face à la mortalité de l'échantillon.
2. Dans les clubs où plusieurs éducateurs sportifs participent à l'encadrement des jeunes, ce sont les présidents qui ont choisi l'éducateur à qui ils transmettaient le courrier que nous leur avons adressé après contact téléphonique et engagement de leur club à participer l'enquête.
3. Comme toute procédure de recueil des données par courrier, répondent plutôt les acteurs sensibilisés par le thème de l'enquête. C'est pour cette raison que nous avons relancé systématiquement les responsables de clubs afin qu'ils mobilisent l'éducateur sportif à qui ils avaient confié le questionnaire.
4. En fonction des retours effectifs et donc des écarts par rapport aux effectifs attendus et définis par l'échantillon théorique, nous avons mobilisé le réseau des éducateurs sportifs engagés à nos côtés dans le pilotage de cette recherche-action. Concrètement, lorsque manquaient par exemple trois ou quatre questionnaires dans une discipline, nous avons demandé à un éducateur sportif de cette discipline de solliciter son réseau. En fait, par rapport à notre procédure, ils se sont substitués au président de club. Cette variable a été mise sous contrôle statistique afin de mesurer ses effets éventuels.

POPULATION PARENTE DES JEUNES SPORTIFS

Source : données DDJS 12

1. -La distribution en fréquence par mouvement sportif de référence

| | H <18 ans | F <18 ans | H+F < 18 | % H + F |
|-------------|-----------|-----------|----------|---------|
| mvt fédéral | 14857 | 5347 | 20204 | 69 |
| UNSS | 2892 | 1831 | 4723 | 16 |
| USEP | 2267 | 2064 | 4331 | 15 |

2. - La distribution en fréquence par discipline sein du mouvement fédéral

| discipline | H <18 ans | F <18 ans | H+F < 18 | % H + F | éch. théo. | éch.réel |
|------------|-----------|-----------|----------|---------|------------|----------|
| Football | 7022 | 203 | 7225 | 36 | 35 | 22 |
| Judo | 1353 | 411 | 1764 | 9 | 8 | 6 |
| Tennis | 1105 | 628 | 1733 | 9 | 8 | 6 |
| Basket | 562 | 1006 | 1568 | 8 | 8 | 6 |

| | | | | | | |
|--------------|--------|------|--------|-----|----|---|
| Equitation | 388 | 777 | 1165 | 6 | 6 | 4 |
| Rugby à 15 | 1147 | 8 | 1155 | 6 | 6 | 5 |
| Gymnastique. | 200 | 913 | 1113 | 6 | 6 | 5 |
| Handball | 465 | 403 | 868 | 4 | 4 | 7 |
| Pétanque | 553 | 105 | 658 | 3 | 3 | 1 |
| Quille | 494 | 142 | 636 | 3 | 3 | 1 |
| Natation | 242 | 258 | 500 | 2 | 2 | 5 |
| Ski alpin | 272 | 190 | 462 | 2 | 2 | 0 |
| Rugby à 13 | 380 | 0 | 380 | 2 | 2 | 2 |
| Karaté | 250 | 90 | 340 | 2 | 2 | 2 |
| Ping-pong | 274 | 58 | 332 | 2 | 2 | 1 |
| Athlétisme | 150 | 155 | 305 | 2 | 2 | 4 |
| Total | 14 857 | 5347 | 20 204 | 100 | 99 | |

ECHANTILLON :

1. - La distribution en fréquence de l'ensemble de l'échantillon par discipline

- 87 réponses exprimées
- 13 non réponses : 8 UNSS, 1 USEP, 4 mvt fédéral

| | | | |
|--------------|----|-------------|----|
| Football | 22 | Quille | 1 |
| Judo | 6 | Natation | 5 |
| Tennis | 6 | Pétanque | 1 |
| Basket | 6 | Rugby à 13 | 2 |
| Equitation | 4 | Karaté | 2 |
| Rugby à 15 | 5 | Ping-pong | 1 |
| Gymnastique. | 5 | Athlétisme | 4 |
| Handball | 7 | Plurisports | 10 |

Huit professeurs d'éducation physique et sportive de l'UNSS n'ont pas précisé la ou les disciplines sportives qu'ils encadrent car ils ont compris cette question en la référant au découpage des disciplines scolaires ; répondant alors naturellement EPS. De ce fait, le croisement entre la distribution par discipline et celle par mouvement sportif de référence pour décrire l'échantillon effectif est inopérante.

2. - La distribution de l'échantillon par mouvement sportif de référence :

| | | | |
|--|-------------------|------|------|
| | Mouvement fédéral | UNSS | USEP |
|--|-------------------|------|------|

| | | | |
|------------------------|----|----|----|
| distribution théorique | 69 | 16 | 15 |
| distribution effective | 75 | 13 | 12 |

La distribution effective de l'échantillon en fonction du mouvement sportif de référence est proche de celle de la population parente des jeunes sportifs, donc par inférence de celle des éducateurs. Les proportions et les écarts sont globalement conservés. L'image de la population parente dans l'échantillon est légèrement gauchie au profit du mouvement fédéral car les établissements scolaires ont été dans l'ensemble plus difficiles à mobiliser. Les présidents de club ont été des relais plus efficaces que les chefs d'établissement.

3. - La distribution de l'échantillon par discipline au sein du mvt fédéral :

| Discipline | répartition théorique en % | répartition effective en % | effectif observé par discipline | écart observé en % |
|--------------|----------------------------|----------------------------|---------------------------------|--------------------|
| Football | 0,35 | 0,25 | 19 | - 0,10 |
| Judo | 0,09 | 0,08 | 6 | - 0,01 |
| Tennis | 0,09 | 0,08 | 6 | - 0,01 |
| Basket | 0,08 | 0,07 | 5 | - 0,01 |
| Equitation | 0,06 | 0,05 | 4 | - 0,01 |
| Rugby à 15 | 0,06 | 0,07 | 5 | + 0,01 |
| Gymnastique. | 0,06 | 0,05 | 4 | - 0,01 |
| Handball | 0,04 | 0,08 | 6 | + 0,04 |
| Pétanque | 0,03 | 0,01 | 1 | - 0,02 |
| Quille | 0,03 | 0,00 | 0 | - 0,03 |
| Natation | 0,02 | 0,07 | 5 | + 0,05 |
| Ski alpin | 0,02 | 0,00 | 0 | - 0,02 |
| Rugby à 13 | 0,02 | 0,03 | 2 | + 0,01 |
| Karaté | 0,02 | 0,03 | 2 | + 0,01 |
| Ping-pong | 0,02 | 0,01 | 1 | - 0,01 |
| Athlétisme | 0,02 | 0,05 | 4 | + 0,03 |
| Plurisports | 0,00 | 0,00 | 0 | = 0,00 |
| Non réponse | - | 0,05 | 4 | - |

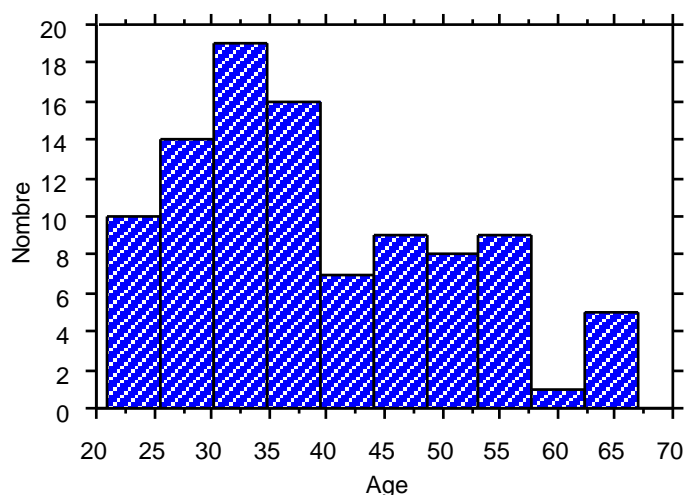
La répartition par discipline au sein du mouvement fédéral n'est pas rigoureusement fidèle à la population parente. Volontairement, nous avons sous-représenté le football tout en maintenant sa position dominante dans la distribution afin d'assurer une meilleure représentation des disciplines marginales. Les autres écarts observés sont liés aux biais opérationnels du recueil des données (cf.).

4. - La distribution sexuée de l'échantillon par mouvement sportif de référence :

| | % F pratiquants <18 ans | % F éch. éducateurs sportifs |
|-------------|-------------------------|------------------------------|
| mvt fédéral | 26,47 % | 18,67 % (n=14) |
| UNSS | 38,76 % | 23,0 % (n=3) |
| USEP | 47,65 % | 25,00 % (n=3) |

Nous observons un décalage net entre la part des filles dans l'ensemble des jeunes sportifs et sportives et la place des femmes dans notre échantillon. Contrairement à nos attentes, cet écart est particulièrement important pour l'UNSS et l'USEP. Soit notre échantillon est biaisé, c'est-à-dire que les chefs d'établissement et les directeurs d'école à qui nous avons adressé les questionnaires les ont transmis plus significativement aux hommes qu'aux femmes, soit l'encadrement des activités sportives à l'école est davantage une affaire d'hommes que de femmes. La vérité est probablement dans la conjugaison de ces deux facteurs que nos données ne nous permettent pas encore de mesurer avec précision.

5. - La distribution de l'échantillon selon l'âge :



| | | | |
|---------------------|--------|-----------------|--------|
| minimum observé | 21 ans | maximum observé | 67 ans |
| nbr. d'observations | 88 | moyenne | 39 ans |

6. - La distribution territoriale de l'échantillon :

| moins de 1 000 habitants | 1000 à 10 000 habitants | plus de 10 000 habitants |
|--------------------------|-------------------------|--------------------------|
| 21 | 35 | 43 |

7. - La distribution de l'échantillon selon le statut des éducateurs :

Contrairement aux grandes métropoles urbaines où leur champ d'intervention est limité à l'administration des clubs, en Aveyron, les bénévoles contribuent encore de manière significative à l'encadrement pédagogique des jeunes sportifs sur le terrain ou dans le gymnase. Néanmoins, le mouvement de professionnalisation est amorcé puisqu'au sein du mouvement fédéral 33 % des éducateurs ont contractualisé leur engagement au sein du club : 7 % en CDD, 14 % en CDI, 12 % en CEJ.

| | Autre | Bénévole | CDD | CDI | CEJ | Totaux |
|---------|-------|----------|-----|-----|-----|--------|
| Fédéral | 3 | 46 | 5 | 10 | 9 | 73 |
| UNSS | 0 | 1 | 0 | 11 | 0 | 12 |
| USEP | 0 | 3 | 1 | 8 | 0 | 12 |
| Totaux | 3 | 50 | 6 | 29 | 9 | 97 |

6 éducateurs sur 100 déclarent exercer au sein d'un club professionnel :

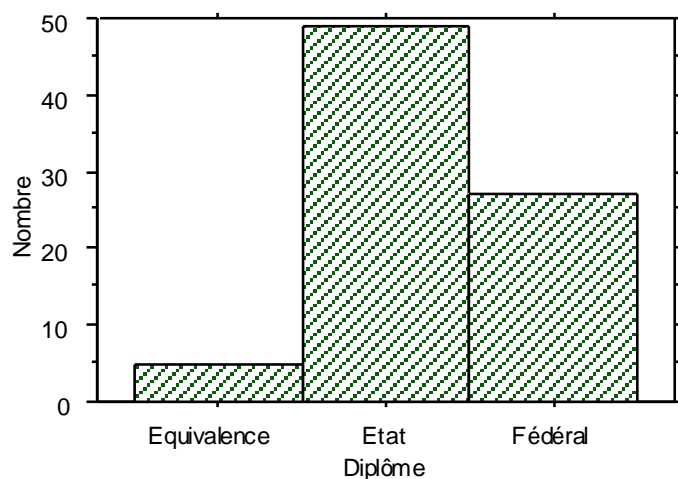
- 2 en équitation
- 2 en foot
- 1 en hand
- 1 en natation

Poursuivre le commentaire après vérification de l'existence de clubs prof en aveyron....

60 éducateurs, sur les 90 ayant renseigné la question, déclarent exercer une autre profession. Notons, parmi ces professions, la représentation conséquente - 22 / 60 - des métiers de l'éducation (enseignement, animation, éducation spécialisé, etc.).

8. - La distribution de l'échantillon selon le diplôme des éducateurs :

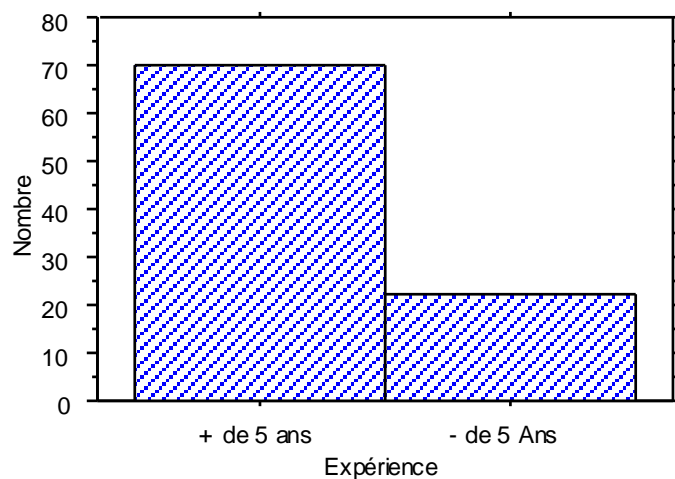
- Les diplômes d'Etat, une qualification majoritaire : **49**
- Les diplômes fédéraux, une présence significative : **27**
- Quelques équivalences : **5**



- Des qualifications fédérales (27) présentes principalement au sein du mouvement fédéral (24), et plutôt chez les bénévoles (19) que chez les professionnels.

9. - La distribution de l'échantillon selon l'expérience des éducateurs :

- Une expérience significative de plus de 5 ans pour 70 éducateurs, soit une large majorité de l'échantillon.



DE LA PREPARATION SPORTIVE AUX CONDUITES DOPANTES

OBJECTIF DE L'OBSERVATION

Modéliser le point de vue des éducateurs sportifs sur les conduites dopantes

PRINCIPE

Notre observation est guidée par l'hypothèse que des comportements relativement banalisés, comme le recours aux boissons énergisantes, associés à des contextes de fragilisation spécifiques (une progression qui stagne, des enjeux financiers démesurés, etc.) dessinent les conditions de possibilité du dopage par glissement progressif depuis les conduites de préparation les plus étrangères au concept de dopage jusqu'à la prise de substances interdites et dangereuses pour la santé.

C'est pourquoi, en refusant l'alternative du tout ou rien de la logique classique, nous avons défini le dopage comme un sous-ensemble flou des conduites de préparation et d'actualisation de la pratique sportive, plus généralement de la performance. Cela signifie que chaque conduite de préparation sportive présente un degré de compatibilité (vs. d'incompatibilité) plus ou moins grand avec le concept de dopage. Par exemple, sur une échelle allant de 0 à 1, ce degré pourrait être proche ou égal à 0 dans le cas de la recherche d'un équilibre alimentaire adapté à une pratique sportive intense, égal ou proche de 1 dans le cas de la prise d'E.P.O. et intermédiaire dans le cas du recours régulier à des boissons énergisantes. Le degré de compatibilité de chacune des conduites de préparation avec le concept de dopage est ici interprété comme son degré d'appartenance au sous ensemble flou « dopage » de l'univers de référence déterminé par l'ensemble des conduites de préparation à la pratique sportive.

PROCEDURE DE RECUEIL DES DONNEES

Nous avons demandé aux 100 éducateurs sportifs de notre échantillon d'évaluer sur une échelle de 0 à 10 le degré de compatibilité avec l'idée de dopage de 21 conduites de préparation sportive à la compétition. Au moment de la saisie des données, l'échelle de 0 à 10 est ramenée à une échelle 0 à 1. Nous n'avons pas directement utilisé cette dernière sur le questionnaire car son usage est beaucoup moins familier que l'échelle de notation traditionnelle.

1. Veiller individuellement à son équilibre alimentaire.
2. Avoir recours à un nutritionniste pour adapter l'alimentation d'un athlète afin d'atteindre un objectif spécifique.
3. Boire régulièrement des boissons énergisantes (concentrations de caféine, de vitamines, etc.)
4. Boire régulièrement des boissons énergétiques (sels minéraux et vitamines)
5. Consommer régulièrement vitamines, sels minéraux ou oligo-éléments en compléments nutritionnels.
6. Détourner ou augmenter la posologie d'une prescription médicale
7. Consommer de l'alcool pour faire face au stress avant une compétition
8. Fumer des joints d'herbe ou de cannabis pour gérer le stress lié à la compétition.
9. Sniffer une ligne de cocaïne pour intensifier le niveau d'activités de l'athlète.
10. Lutter contre les coups de fatigue en les médicalisant grâce aux apports de la pharmacologie.
11. Lutter contre les coups de fatigue en ayant recours aux amphétamines ou à des produits stimulants de la même classe (ex : éphrédine).
12. Avoir recours à des hormones de croissance pour modifier l'anatomie.
13. Modifier synthétiquement et de façon exogène la production de globules rouges
14. S'entraîner en altitude pour majorer la production de globules rouges (augmentation de la quantité d'oxygène transportée).
15. Utiliser un caisson hypobare (restriction d'oxygène) pour avoir le même bénéfice que l'entraînement en altitude.
16. Utiliser l'homéopathie afin de prévenir les maladies virales.
17. Utiliser des produits de la famille des corticoïdes pour lutter contre la douleur.
18. Recourir à la thérapie génique pour modifier la physiologie
19. Recourir à la chirurgie pour réparer un tissu, par exemple un tendon fragile, avant une épreuve.
20. Favoriser l'activité sexuelle ou, au contraire, prôner l'abstinence pour optimiser la préparation de l'athlète.
21. Intégrer ponctuellement ou régulièrement un psychologue ou un sophrologue dans la préparation mentale de l'athlète.

SYNTHESE DES RESULTATS

- Des représentations individuelles nuancées et convergentes ; soit la validation empirique de la définition du dopage comme un sous-ensemble flou des conduites de préparation à la performance, ici sportive.
- En conséquence, des conduites de préparation plus dopantes que d'autres ; soit un rangement des conduites de préparation depuis les moins dopantes du point de vue des éducateurs sportifs comme la recherche d'un équilibre alimentaire jusqu'aux conduites totalement compatibles avec l'idée de dopage comme la prise d'amphétamines ou d'hormones de croissance.
- Un noyau des représentations individuelles et collectives du dopage clairement identifié et conforme aux attentes : hormones de croissance, amphétamines, EPO, cocaïne et joint.
- Globalement, une faible variation intercatégorielle ; l'évaluation de 5 conduites de préparation (sur 21) varie significativement en fonction :
 - A. - de l'expérience pour :
 - ⇒ la préparation mentale avec un psychologue ou un sophrologue
 - ⇒ la gestion de l'activité sexuelle
 - ⇒ le recours à un nutritionniste
 - B. - du sexe pour :
 - ⇒ la consommation d'alcool
 - C. - du diplôme et du mouvement sportif de référence pour :
 - ⇒ la consommation de boissons énergisantes
- Deux éléments de contexte et quatre oppositions comme facteurs d'organisation des représentations du dopage chez les éducateurs sportifs :
 - A. - Les éléments de contexte
 1. la loi 99.223 du 23 mars 1999¹
 2. les révélations polémiques de la presse
 - B. - Les oppositions
 1. licite / illicite
 2. naturel / artificiel
 3. injection / ingestion
 4. proximité/ éloignement

¹ Protection de la santé des sportifs et lutte contre le dopage.

DES REPRESENTATIONS INDIVIDUELLES NUANCÉES, MAIS NORMALISEES ET CONVERGENTES

1.- Support et étendue des représentations individuelles :

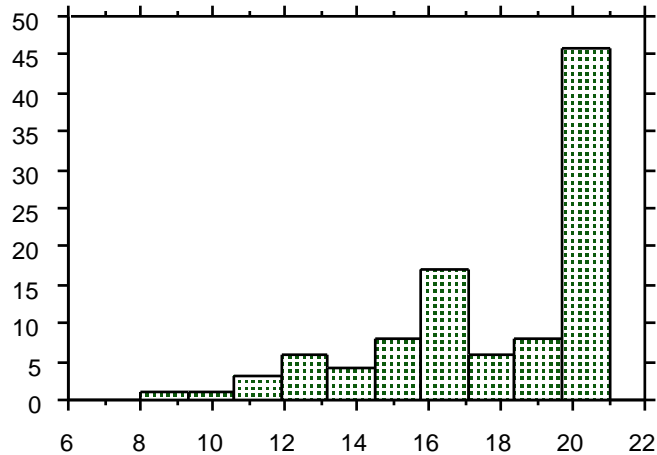
L'ensemble des conduites, dont le degré de compatibilité avec le concept de dopage n'est pas nul, définit le support du sous-ensemble flou « dopage » dans l'univers de référence donné, ici les 21 conduites de préparation soumises au jugement des éducateurs sportifs.

Chaque représentation individuelle définissant un sous-ensemble flou particulier de l'univers de référence, nous pouvons décrire statistiquement son support en mesurant son étendue, c'est-à-dire le nombre d'éléments qui le composent.

| | | | |
|---------------------|-----|------------------|----|
| minimum possible | 0 | maximum possible | 21 |
| minimum observé | 8 | maximum observé | 21 |
| nbr. d'observations | 100 | moyenne | 18 |

Etendue des représentations individuelles des conduites dopantes

Le support des représentations individuelles est incontestablement étendu avec une moyenne égale à 18 conduites pour un maximum possible de 21.



Distribution en fréquence de l'étendue des représentations individuelles des conduites dopantes

Le nombre de conduites de préparation sportive estimé totalement ou partiellement compatible avec l'idée de dopage varie assez faiblement d'un éducateur à l'autre : 77 valeurs comprises entre 16 et 21. Si la dispersion des valeurs est assez faible, par

contre la distribution de l'étendue s'éloigne de la loi normale ; elle est fortement latéralisée : le mode de la distribution correspond au maximum possible. C'est dire combien les éducateurs ont rejeté tout jugement tranché, préférant s'emparer des possibilités offertes par l'outil de recueil des données pour nuancer leur représentation du dopage.

2. - Normalisation et densité du noyau des représentations individuelles :

L'ensemble des conduites de préparation dont le degré de compatibilité avec le concept de dopage est égal à 1 définit le noyau du sous-ensemble flou considéré. Par convention, un sous-ensemble flou dont le noyau est non vide est dit normalisé.

Les représentations individuelles des éducateurs sportifs étant, chacune, modélisées par un sous-ensemble flou de l'univers de référence, nous dirons par extension, que la représentation individuelle du dopage chez un éducateur sportif est normalisée quand il juge qu'au moins une des 21 conduites de préparation soumises à son jugement est totalement compatible avec l'idée de dopage.

| | |
|--------------------------------|------------------------------------|
| représentat° indiv. normalisée | représentat° indiv. non normalisée |
| 88 éducateurs | 12 éducateurs |

**Normalisation des représentations individuelles
des conduites dopantes**

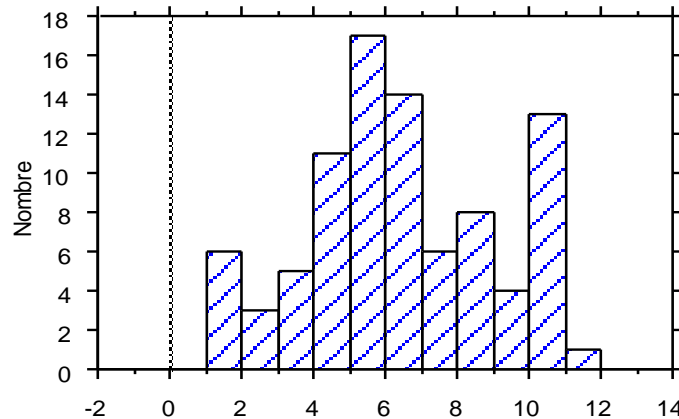
Très majoritairement, les représentations individuelles du dopage chez les éducateurs sportifs sont normalisées.

Se pose alors la question de la densité du noyau de chacune des représentations individuelles, c'est-à-dire la question du nombre d'éléments qui composent le noyau ; ici, le nombre de conduites dont le degré de compatibilité avec l'idée de dopage a été évalué à un.

| | | | |
|---------------------|----|------------------|-----|
| minimum possible | 1 | maximum possible | 21 |
| minimum observé | 1 | maximum observé | 11 |
| nbr. d'observations | 88 | moyenne | 5,9 |

**Densité du noyau des représentations individuelles
des conduites dopantes**

La dispersion de la distribution des données, ici la densité du noyau des représentations individuelles, est assez importante comme le suggère leur distribution en fréquence.



Distribution en fréquence de la densité du noyau des représentations individuelles des conduites dopantes

Trois cas de figure se distinguent clairement :

- Des représentations présentant un noyau dense composé de 9 à 11 éléments, expression d'un jugement fortement normalisé pour 18 éducateurs.
- Des représentations présentant un noyau clairsemé réduit à un ou deux éléments, révélant un jugement modérément normalisé chez 9 éducateurs.
- Des représentations présentant une densité moyenne du noyau comprise entre 4 et 6, soit un jugement moyennement normalisé chez 42 éducateurs.

3. - Netteté des représentations individuelles :

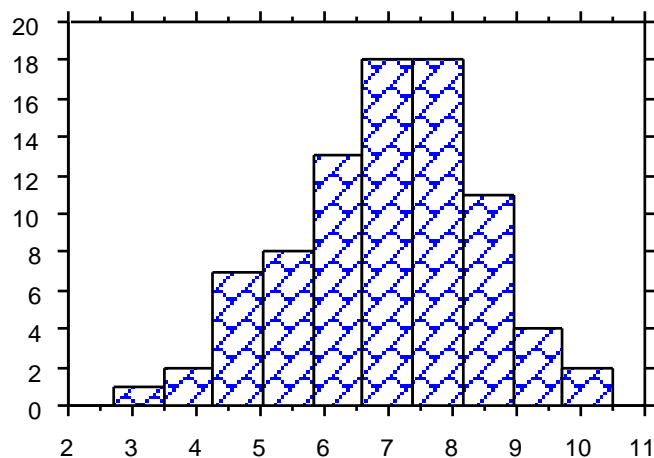
Une approximation de la netteté (vs. du flou) des représentations individuelles des conduites dopantes peut être calculée pour chaque éducateur en sommant les écarts à 0,5 de leur évaluation du degré de compatibilité avec le concept de dopage de chacune des conduites de préparation de l'univers de référence. Autrement dit, plus l'écart à 0,5 sera réduit et plus l'évaluation du degré de compatibilité avec l'idée de dopage d'une conduite donnée sera considérée comme floue ; inversement, plus ce degré sera proche de 1 ou de 0 et plus l'évaluation sera dite nette.

Dans le calcul du degré de netteté des représentations individuelles, ne sont pris en compte que les individus qui ont évalué toutes les conduites de préparation afin de travailler avec un maximum possible constant (0,5. 21).

| | | | |
|---------------------|-----|------------------|------|
| minimum possible | 0 | maximum possible | 10,5 |
| minimum observé | 2,7 | maximum observé | 10,5 |
| nbr. d'observations | 84 | moyenne | 6,9 |

Degré de netteté des représentations individuelles des conduites dopantes

Bien que nuancées, les représentations des éducateurs sportifs ne sont pas très floues avec un degré moyen de netteté égal à 6,9. Leur dispersion est faible puisque les jugements de 60 éducateurs sont compris dans un intervalle de plus ou moins un écart-type autour de la moyenne.



Distribution en fréquence du degré de netteté des représentations individuelles des conduites dopantes

4. - En conclusion :

Les représentations individuelles du dopage chez les éducateurs sportifs, tout en étant nuancées, sont relativement nettes et normalisées. Ces premiers résultats valident empiriquement la définition du dopage comme un sous-ensemble flou des conduites de préparation à la performance, ici sportive. C'est dire l'intérêt en matière de prévention de promouvoir des approches davantage ciblées sur la plus ou moins grande compatibilité des conduites de préparation avec l'idée de dopage plutôt que des approches strictement adossées à la définition juridique du dopage. En effet, la mise en oeuvre d'une conduite de préparation qui ne relève pas du dopage sportif du point de vue de la loi, mais qui présente du point de vue des éducateurs sportifs un degré de compatibilité non nul avec l'idée de dopage appelle une intervention éducative pour en interroger le sens, en évaluer la portée et en limiter les dérives possibles vers des conduites problématiques quant à la santé du jeune sportif.

DES CONDUITES DE PREPARATION PLUS DOPANTES QUE D'AUTRES

Le tableau suivant indique pour chacune des conduites de préparation le nombre d'éducateurs en % qui ont estimé la compatibilité d'une conduite de préparation donnée avec le concept de dopage supérieure ou égale à chacun des degrés de l'échelle de référence. Sur le plan statistique, nous avons pris la loi cumulée complémentaire pour chacun des niveaux de l'échelle des degrés de compatibilité.

Par définition, 100 % des éducateurs ont estimé supérieur ou égal à 0 chacune des conduites de préparation soumises à leur jugement.

En ombré, les plages de valeurs supérieures ou égales à 50 %.

Les conduites de préparation sont rangées depuis les moins dopantes dans l'esprit des éducateurs jusqu'aux plus dopantes. Sur le plan statistique, le tri des données est effectué de gauche à droite en fonction de l'espérance mathématique des valeurs de chaque conduite de préparation.

Pour nous familiariser avec ce tableau, prenons quelques exemples :

- 57,1 % des éducateurs ont estimé que le degré de compatibilité avec l'idée de dopage de l'entraînement en altitude était supérieur ou égal à 0,2. Ils ne sont plus que 20,4% à l'estimer supérieur ou égal à 0,6.
- 51,5 % des éducateurs pensent que le degré de compatibilité avec l'idée de dopage du recours aux vitamines est supérieur ou égal à 0,4.
- 87 % des éducateurs pensent que le degré de compatibilité avec l'idée de dopage du recours aux hormones de croissance est supérieur ou égal à 0,9.

| Valuations | ALIM | PSYCHO. | SEXE | NUTRITIO N | HOMEO | BOIS. EQ | ALTITUDE |
|---------------|-------------|-------------|-------------|---------------|-------------|-------------|--------------|
| 0 | 100,0 | 100 | 100,0 | 100,0 | 100 | 100,0 | 100,0 |
| 0,1 | 38,4 | 51 | 58,6 | 57,1 | 65 | 84,7 | 67,3 |
| 0,2 | 29,3 | 39 | 51,5 | 38,8 | 51 | 65,3 | 57,1 |
| 0,3 | 24,2 | 29 | 44,4 | 34,7 | 43 | 55,1 | 51,0 |
| 0,4 | 18,2 | 24 | 36,4 | 29,6 | 32 | 42,9 | 42,9 |
| 0,5 | 14,1 | 20 | 28,3 | 24,5 | 25 | 32,7 | 35,7 |
| 0,6 | 8,1 | 7 | 6,1 | 15,3 | 10 | 14,3 | 20,4 |
| 0,7 | 4,0 | 3 | 3,0 | 8,2 | 6 | 10,2 | 14,3 |
| 0,8 | 4,0 | 2 | 2,0 | 6,1 | 5 | 6,1 | 10,2 |
| 0,9 | 2,0 | 0 | 1,0 | 3,1 | 4 | 2,0 | 7,1 |
| 1 | 0,0 | 0 | 1,0 | 1,0 | 3 | 0,0 | 4,1 |
| ESP. MATH. | 43,6 | 49,1 | 66,8 | 70,1 | 75,7 | 92,1 | 107,2 |

| Valuations | VITAMINE S | CHIRURGI E | BOIS. ET | CAISSON | ALCOOL | POSOLOGIE | CORTICOIDES |
|------------|------------|------------|----------|---------|--------|-----------|-------------|
| 0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| 0,1 | 85,9 | 71,4 | 96,0 | 85,0 | 89,9 | 99,0 | 96,9 |
| 0,2 | 73,7 | 65,3 | 88,0 | 76,0 | 84,8 | 97,0 | 95,9 |
| 0,3 | 59,6 | 57,1 | 76,0 | 75,0 | 83,8 | 93,9 | 94,9 |
| 0,4 | 51,5 | 54,1 | 69,0 | 67,0 | 80,8 | 91,9 | 91,8 |
| 0,5 | 38,4 | 48,0 | 57,0 | 57,0 | 78,8 | 89,9 | 86,7 |
| 0,6 | 23,2 | 25,5 | 36,0 | 39,0 | 69,7 | 83,8 | 78,6 |
| 0,7 | 13,1 | 21,4 | 28,0 | 28,0 | 54,5 | 69,7 | 65,3 |
| 0,8 | 7,1 | 13,3 | 23,0 | 23,0 | 44,4 | 54,5 | 60,2 |
| 0,9 | 4,0 | 7,1 | 7,0 | 16,0 | 32,3 | 39,4 | 51,0 |
| 1 | 0,0 | 2,0 | 3,0 | 10,0 | 23,2 | 31,3 | 34,7 |
| ESP. MATH. | 112,3 | 129,7 | 175,0 | 187,3 | 287,8 | 345,2 | 351,9 |

| Valuations | PHARMACOLOG. | CANNABIS | TH. GENIQUE | COCAINE | EPO | AMPHET. | HDC |
|------------|--------------|----------|-------------|---------|-------|---------|-------|
| 0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100 | 100,0 | 100,0 | 100 |
| 0,1 | 99,0 | 96,0 | 99,0 | 97 | 96,0 | 98,0 | 97 |
| 0,2 | 98,0 | 96,0 | 97,9 | 96 | 96,0 | 97,0 | 97 |
| 0,3 | 98,0 | 90,9 | 97,9 | 96 | 96,0 | 97,0 | 97 |
| 0,4 | 97,0 | 85,9 | 97,9 | 96 | 96,0 | 97,0 | 96 |
| 0,5 | 93,9 | 84,8 | 95,8 | 95 | 96,0 | 97,0 | 96 |
| 0,6 | 80,8 | 81,8 | 90,6 | 91 | 93,9 | 97,0 | 96 |
| 0,7 | 69,7 | 72,7 | 85,4 | 85 | 92,9 | 97,0 | 95 |
| 0,8 | 57,6 | 64,6 | 80,2 | 81 | 87,9 | 92,0 | 94 |
| 0,9 | 43,4 | 50,5 | 72,9 | 74 | 80,8 | 86,0 | 87 |
| 1 | 32,3 | 39,4 | 60,4 | 64 | 68,7 | 75,0 | 79 |
| ESP. MATH. | 355,8 | 365,7 | 432,3 | 453,1 | 472,3 | 497,7 | 501,2 |

LA STRUCTURE DE REFERENCE DU JUGEMENT DES EDUCATEURS :

7 facteurs structurent et organisent les représentations des éducateurs en regroupant les conduites de préparation dont les évaluations du degré de compatibilité avec l'idée de dopage sont corrélées les unes avec les autres.

1. - FACTEUR 1 : **DOP'HARD**

| | corrélacion au facteur | espérance math. |
|--------------------------|------------------------|-----------------|
| • EPO | 0,780 | 472,3 |
| • Hormones de croissance | 0,724 | 501,2 |
| • Amphétamines | 0,693 | 497,7 |
| • Thérapie génique | 0,618 | 432,3 |

Le facteur 1 regroupe les figures emblématiques du dopage au coeur de nombre d'affaires et de révélations dans les médias. Parmi les éducateurs, le consensus est

large autour de la forte compatibilité de ces conduites avec l'idée de dopage : DOP'HARD dirons-nous.

Notons avec intérêt que leur classement en fonction de leur coefficient de corrélation au facteur prend l'exact contre-pied de leur apparition dans l'histoire du dopage de la plus récente (l'EPO) à la plus ancienne (les amphétamines) hormis pour la dernière née, la thérapie génique, promise au plus bel avenir par la presse, mais pas encore au coeur des pratiques révélées ou jugées.

2. - FACTEUR 2 : **DOP'SOFT**

| | corrélation au facteur | espérance math. |
|----------------------------|------------------------|-----------------|
| • Entraînement en altitude | 0,773 | 107,2 |
| • Caisson hypobare | 0,752 | 187,3 |
| • Activité sexuelle | 0,495 | 66,8 |
| • Préparation mentale | 0,467 | 49,1 |

Le facteur 2 regroupe des conduites que les éducateurs ont faiblement associées à l'idée de dopage. Nombre d'entre eux au contraire pensent que l'entraînement en altitude, le caisson hypobare et la préparation mentale constituent des alternatives au dopage hard : dopage soft ?

3. - FACTEUR 3 : **DOP'TOXICO**

| | corrélation au facteur | espérance math. |
|------------|------------------------|-----------------|
| • Alcool | 0,826 | 287,8 |
| • Cannabis | 0,777 | 365,7 |
| • Cocaïne | 0,527 | 453,1 |

Le facteur 3 nous entraîne aux frontières des conduites addictives quand les conduites dopantes flirtent avec la toxicomanie. De manière claire, une large majorité des 100 éducateurs que nous avons questionnés ont jugé ces conduites fortement compatibles avec l'idée de dopage.

4. - FACTEUR 4 : **DOP'PHARMACO**

| | corrélation au facteur | espérance math. |
|--------------------------|------------------------|-----------------|
| • Corticoïdes | 0,651 | 351,9 |
| • Pharmacologie | 0,504 | 355,8 |
| • Homéopathie | 0,396 | 75,7 |
| • Détournement posologie | 0,383 | 345,2 |

Le facteur 4 regroupe les quatre conduites parmi notre ensemble test qui renvoient au détournement de médicaments de leur vocation première. Ici, le dopage se joue autour de la trousse à pharmacie. Notons au fil de notre examen des résultats que le recours à l'homéopathie pour prévenir les affections virales n'est jugé que très faiblement compatible avec l'idée de dopage. Stéréotype des médecines dites douces ?

5. - FACTEUR 5 : **DOP'ENRJ**

| | corrélation au facteur | espérance math. |
|----------------------------|------------------------|-----------------|
| • Boissons énergétiques | 0,777 | 92,1 |
| • Vitamines, sels minéraux | 0,715 | 112,3 |
| • Boissons énergisantes | 0,484 | 175,0 |

Si à propos du facteur précédent, nous avons pu dire du dopage qu'il se jouait autour de la trousse à pharmacie, ici, c'est plutôt la gourde qui est transformée en condensateur énergétique. *Apport glucidique pour une énergie immédiatement disponible ; Vitamines, sels minéraux et oligo-éléments pour aider l'organisme à récupérer...* Voilà des freineuses bien connues, mais probablement pas sans conséquences sur la banalisation des conduites dopantes puisque ces conduites sont jugées partiellement compatibles avec l'idée de dopage par les éducateurs sportifs. Ainsi, 57 % évaluent à au moins 0,5 le degré de compatibilité avec l'idée de dopage de la consommation régulière de boissons énergisantes. Prévenir leur systématisation semble un objectif raisonnable.

6. - FACTEUR 6 : **DOP'NUTRINOS**

| | corrélation au facteur | espérance math. |
|-------------------------|------------------------|-----------------|
| • Equilibre alimentaire | 0,788 | 43,6 |
| • Nutritionniste | 0,670 | 70,1 |

De la recherche d'un équilibre alimentaire adapté aux dépenses de l'organisme à l'ingénierie technico-scientifique de la nutrition, il va sans dire qu'ici la performance est dans l'assiette. Pour les éducateurs, nous sommes là bien loin des terres du dopage même si 15,3 % d'entre eux évaluent à 0,6 le degré de compatibilité avec l'idée de dopage du recours à un nutritionniste. Ce pourcentage traduit la conscience dans la communauté sportive que dans certaines circonstances, les pratiques nutritionnelles peuvent devenir dures.

7. - FACTEUR 7 : **DOP'BISTOURI**

| | corrélation au facteur | espérance math. |
|---------------------------|------------------------|-----------------|
| • Chirurgie avant épreuve | 0,631 | 129,7 |

La performance à la pointe du bistouri ! Ici l'instrument du chirurgien prolonge l'appareillage technique de plus en plus sophistiqué des pratiques sportives. Peut-on alors parler de dopage quand il s'agit de réparer les conséquences d'un traumatisme avant une compétition ? Partiellement répondent les éducateurs rencontrés puisque 50 % d'entre eux s'accordent pour évaluer à au moins 0,4 le degré de compatibilité avec le concept de dopage du recours au bistouri.

L'EFFET DE L'ÂGE SUR LE JUGEMENT DES ÉDUCATEURS

Avec l'âge, la moyenne des jugements tend vers la nuance...

| Variables dépendantes de l'âge | mesure statistique de l'effet |
|--|--------------------------------------|
| - recherche d'un équilibre alimentaire | $p = 0,0342$ |
| - recours à un nutritionniste | $p = 0,0119$ |
| - Sniffer une ligne de cocaïne | $p = 0,0504$ |
| - apport de la pharmacologie | $p = 0,0526$ |
| - recours aux amphétamines | $p = 0,0434$ |
| - recours aux HDC | $p = 0,0224$ |
| - recours à l'EPO | $p = 0,0488$ |

C'est particulièrement vrai pour les figures emblématiques du dopage que les éducateurs âgés de 45 ans et plus évaluent moins sévèrement que les plus jeunes.

A l'opposé, les aînés témoignent d'une plus grande conscience des risques de dérive liés au contrôle excessif de l'alimentation à des fins de performance, donc de plus de nuance dans l'exonération de toute velléité de dopage associée aux pratiques nutritionnelles.

1. - L'effet de l'âge sur l'évaluation de la recherche d'un équilibre alimentaire

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|-----------------|--------|---------|-----------|-----------|
| - de 30 ans | 18 | ,017 | ,051 | ,012 |
| de 35 à 45 ans | 48 | ,167 | ,239 | ,035 |
| au moins 45 ans | 31 | ,184 | ,270 | ,048 |

2. - L'effet de l'âge sur l'évaluation du recours à un nutritionniste

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|-----------------|--------|---------|-----------|-----------|
| - de 30 ans | 18 | ,056 | ,098 | ,023 |
| de 35 à 45 ans | 48 | ,240 | ,279 | ,040 |
| au moins 45 ans | 30 | ,290 | ,306 | ,056 |

3. - L'effet de l'âge sur l'évaluation du recours à la cocaïne

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|-----------------|--------|---------|-----------|-----------|
| - de 30 ans | 18 | ,883 | ,165 | ,039 |
| de 35 à 45 ans | 48 | ,923 | ,146 | ,021 |
| au moins 45 ans | 32 | ,794 | ,336 | ,059 |

4. - L'effet de l'âge sur l'évaluation du recours à la pharmacologie

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|-----------------|--------|---------|-----------|-----------|
| - de 30 ans | 18 | ,667 | ,200 | ,047 |
| de 35 à 45 ans | 48 | ,815 | ,210 | ,030 |
| au moins 45 ans | 31 | ,758 | ,242 | ,043 |

5. - L'effet de l'âge sur l'évaluation du recours aux amphétamines

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|-----------------|--------|---------|-----------|-----------|
| - de 30 ans | 18 | ,961 | ,078 | ,018 |
| de 35 à 45 ans | 48 | ,967 | ,081 | ,012 |
| au moins 45 ans | 32 | ,869 | ,286 | ,050 |

6. - L'effet de l'âge sur l'évaluation du recours aux HDC

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|-----------------|--------|---------|-----------|-----------|
| - de 30 ans | 18 | ,928 | ,118 | ,028 |
| de 35 à 45 ans | 48 | ,983 | ,056 | ,008 |
| au moins 45 ans | 32 | ,863 | ,311 | ,055 |

7. - L'effet de l'âge sur l'évaluation du recours à l'EPO

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|-----------------|--------|---------|-----------|-----------|
| - de 30 ans | 17 | ,953 | ,087 | ,021 |
| de 35 à 45 ans | 48 | ,940 | ,116 | ,017 |
| au moins 45 ans | 32 | ,828 | ,338 | ,060 |

L'EFFET DE L'EXPERIENCE SUR LE JUGEMENT DES EDUCATEURS

| Variables dépendantes de l'expérience | mesure statistique de l'effet |
|---------------------------------------|-------------------------------|
| - consommation d'alcool | p = 0,0022 |
| - consommation de cannabis | p = 0,0415 |

| | |
|-------------------------------------|------------|
| - instrumentalisat° de la sexualité | p = 0,0084 |
|-------------------------------------|------------|

Les consommations d'alcool et de cannabis sont jugées fortement compatibles avec l'idée de dopage par les éducateurs expérimentés (+ de 5 ans). Par contre, les réponses des novices (- de 5 ans) traduisent une moins grande conscience de la visée dopante que peut masquer ce type de conduites. L'observation du jugement de l'instrumentalisation de l'activité sexuelle au service de la performance montre un écart similaire entre l'appréciation des anciens et celle des débutants. Sagesse et prudence de l'expérience ?

1. -L'effet de l'expérience sur l'évaluation de la consommation d'alcool

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|------------|--------|---------|-----------|-----------|
| + de 5 ans | 69 | ,707 | ,284 | ,034 |
| - de 5 Ans | 22 | ,468 | ,381 | ,081 |

2. - L'effet de l'expérience sur l'évaluation de la consommation de cannabis

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|------------|--------|---------|-----------|-----------|
| + de 5 ans | 69 | ,800 | ,254 | ,031 |
| - de 5 Ans | 22 | ,659 | ,346 | ,074 |

3. - L'effet de l'expérience sur l'évaluation de l'instrumentalisation de la sexualité

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|------------|--------|---------|-----------|-----------|
| + de 5 ans | 69 | ,272 | ,251 | ,030 |
| - de 5 Ans | 22 | ,118 | ,168 | ,036 |

L'EFFET DE LA DIFFERENCE DES SEXES SUR LE JUGEMENT DES ÉDUCATEURS

| Variables dépendantes de la différence des sexes | mesure statistique de l'effet |
|--|-------------------------------|
| - consommation d'alcool | p = 0,0179 |

Conformément aux données sociologiques générales, les femmes de notre échantillon se montrent plus sensibles que les hommes aux problèmes posés par la consommation d'alcool. Ici, elles identifient clairement cette consommation comme une conduite dopante avec un degré moyen de compatibilité égal à 0,8.

1. - L'effet de la différence des sexes sur l'évaluation de la consommation d'alcool

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|-------|--------|---------|-----------|-----------|
| Femme | 19 | ,800 | ,186 | ,043 |
| Homme | 80 | ,605 | ,340 | ,038 |

L'EFFET DE LA ZONE DE RESIDENCE SUR LE JUGEMENT DES ÉDUCATEURS

Une différence significative dans l'évaluation de la consommation de cannabis

| Variables dépendantes de la zone de résidence | mesure statistique de l'effet |
|--|--------------------------------------|
| - consommation de cannabis | $p = 0,0097$ |
| - recours aux HDC | $p = 0,0202$ |
| - recours aux corticoïdes | $p = 0,0171$ |

L'effet de la zone de résidence est particulièrement net sur l'évaluation de la consommation de cannabis. Les éducateurs vivant dans un village de moins de 1000 habitants identifient beaucoup plus faiblement que les éducateurs résidant dans de gros villages ou de petites villes la consommation de cannabis à une conduite dopante. Faut-il déceler dans ces résultats la plus grande prudence de la disjonction entre les problématiques de la toxicomanie et celle du dopage dans les zones rurales que dans les zones urbaines ? Cette hypothèse n'est pas satisfaisante car elle laisse trop de place aux préjugés et aux stéréotypes. En l'absence de données complémentaires, il est prudent de suspendre l'interprétation... A un degré moindre; nous observons des écarts qui vont dans le même sens à propos de l'évaluation des recours aux HDC et aux corticoïdes.

1. - L'effet de la zone de résidence sur l'évaluation de la consommation de cannabis

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|---------------------|--------|---------|-----------|-----------|
| Entre 1000 et 10000 | 35 | ,806 | ,257 | ,043 |
| Moins de 1000 | 20 | ,590 | ,335 | ,075 |
| Plus de 10000 | 43 | ,807 | ,262 | ,040 |

2. - L'effet de la zone de résidence sur l'évaluation du recours aux HDC

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|---------------------|--------|---------|-----------|-----------|
| Entre 1000 et 10000 | 35 | ,943 | ,179 | ,030 |
| Moins de 1000 | 21 | ,833 | ,328 | ,071 |
| Plus de 10000 | 43 | ,974 | ,058 | ,009 |

3. - L'effet de la zone de résidence sur l'évaluation du recours aux corticoïdes

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|---------------------|--------|---------|-----------|-----------|
| Entre 1000 et 10000 | 35 | ,777 | ,253 | ,043 |
| Moins de 1000 | 20 | ,605 | ,296 | ,066 |
| Plus de 10000 | 42 | ,805 | ,245 | ,038 |

L'EFFET DU MOUVEMENT SPORTIF DE REFERENCE

Une influence marginale du mouvement sportif

| Variables dépendantes du mouvement sportif | mesure statistique de l'effet |
|---|--|
| - consommation de boissons énergisantes | $p = 0,0021$ |
| - recours aux corticoïdes | $p = 0,0491$ |

L'effet du mouvement sportif de référence est limitée puisqu'il affecte seulement deux variables sur les 21 conduites de préparation soumises au jugement des éducateurs. C'est à propos de la consommation de boissons énergisantes que les différences sont les plus significatives. Ce sont les éducateurs sportifs exerçant dans le cadre de l'UNSS qui jugent la consommation de boissons énergisantes comme fortement compatibles avec l'idée de dopage alors que du côté du Mouvement Fédéral ou de l'UNSS, les appréciations sont plus mitigées. Le recours aux corticoïdes est jugé fortement compatible avec le concept de dopage par les éducateurs du Mouvement Fédéral et de l'UNSS, dans une moindre mesure par ceux de l'USEP.

1. - L'effet du mouvement sportif de référence sur l'évaluation de la consommation de boissons énergisantes

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|---------|--------|---------|-----------|-----------|
| Fédéral | 75 | ,439 | ,254 | ,029 |
| UNSS | 13 | ,708 | ,171 | ,047 |
| USEP | 12 | ,517 | ,286 | ,082 |

2. - L'effet du mouvement sportif de référence sur l'évaluation du recours aux corticoïdes

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|---------|--------|---------|-----------|-----------|
| Fédéral | 74 | ,774 | ,252 | ,029 |
| UNSS | 12 | ,817 | ,292 | ,084 |
| USEP | 12 | ,583 | ,295 | ,085 |

L'EFFET DU STATUT SUR LE JUGEMENT DES EDUCATEURS

| Variables dépendantes du statut | mesure statistique de l'effet |
|--|--|
| - recherche d'un équilibre alimentaire | $p = 0,0109$ |

| | |
|--------------------------------------|------------|
| - recours à un nutritionniste | p = 0,0171 |
| - consommation boissons énergisantes | p = 0,0250 |
| - détournement prescription médicale | p = 0,0340 |
| - entraînement en altitude | p = 0,0419 |

Parmi les éducateurs sportifs, ce sont les « emploi-jeune » qui semblent les moins sensibilisés à la problématique des conduites dopantes. Ainsi, ils estiment très faiblement compatible avec l'idée de dopage la recherche d'un équilibre alimentaire ou le recours à un nutritionniste. Au contraire, les jugements des éducateurs sous contrat à durée déterminée témoignent d'une plus grande attention aux dérives potentiellement induites par un contrôle excessif de l'alimentation.

Concernant les conduites de préparation liées à l'alimentation, nous observons que les évaluations des bénévoles et des éducateurs bénéficiant d'un CDI sont relativement proches les unes des autres et dans une position intermédiaire entre celles des « emploi-jeune » et celles des CDD comme le montrent dans le détail les tableaux des moyennes suivant.

1. - L'effet du statut sur l'évaluation de la recherche d'un équilibre alimentaire

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|----------|--------|---------|-----------|-----------|
| Bénévole | 49 | ,139 | ,234 | ,033 |
| CDD | 6 | ,433 | ,294 | ,120 |
| CDI | 29 | ,124 | ,210 | ,039 |
| CEJ | 9 | ,056 | ,113 | ,038 |

2. - L'effet du statut sur l'évaluation du recours à un nutritionniste

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|----------|--------|---------|-----------|-----------|
| Bénévole | 49 | ,210 | ,269 | ,038 |
| CDD | 6 | ,550 | ,345 | ,141 |
| CDI | 28 | ,200 | ,251 | ,047 |
| CEJ | 9 | ,133 | ,187 | ,062 |

3. - L'effet du statut sur l'évaluation de la consommation de boissons énergisantes

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|----------|--------|---------|-----------|-----------|
| Bénévole | 50 | ,418 | ,263 | ,037 |
| CDD | 6 | ,633 | ,151 | ,061 |
| CDI | 29 | ,572 | ,256 | ,048 |
| CEJ | 9 | ,400 | ,255 | ,085 |

4. - L'effet du statut sur l'évaluation du détournement de la prescription médicale

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|----------|--------|---------|-----------|-----------|
| Bénévole | 49 | ,731 | ,244 | ,035 |
| CDD | 6 | ,700 | ,179 | ,073 |
| CDI | 29 | ,838 | ,218 | ,040 |
| CEJ | 9 | ,578 | ,315 | ,105 |

5. - L'effet du statut sur l'évaluation de l'entraînement en altitude

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|----------|--------|---------|-----------|-----------|
| Bénévole | 49 | ,357 | ,335 | ,048 |
| CDD | 5 | ,560 | ,152 | ,068 |
| CDI | 29 | ,203 | ,250 | ,046 |
| CEJ | 9 | ,278 | ,273 | ,091 |

L'EFFET DE L'EXERCICE D'UNE AUTRE PROFESSION

Dopage sportif certes, mais qu'en est-il dans le monde du travail ?

| Variables dépendantes de l'exercice d'une autre profession | mesure statistique de l'effet |
|---|--------------------------------------|
| - recours à un nutritionniste | $p = 0,0447$ |
| - recours à la pharmacologie | $p = 0,0220$ |
| - recours à un psychologue | $p = 0,0165$ |

Les éducateurs exerçant une autre profession en dehors de leur implication dans le mouvement sportif évaluent en moyenne plus fortement le degré de compatibilité avec l'idée de dopage le recours à un psychologue ou à un nutritionniste que les éducateurs n'exerçant pas une autre profession en dehors de leurs activités sportives. L'écart s'inverse à propos de la médicalisation des coups de fatigue grâce aux apports de la pharmacologie. Inversion que nous pouvons probablement lier à une pratique coutumière et peu interrogée dans le monde du travail extra-sportif.

1. - L'effet de l'exercice d'une autre profession sur l'évaluation du recours à un nutritionniste

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|-----|--------|---------|-----------|-----------|
| Non | 29 | ,141 | ,203 | ,038 |
| Oui | 59 | ,269 | ,307 | ,040 |

2. - L'effet de l'exercice d'une autre profession sur l'évaluation du recours à la pharmacologie

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|-----|--------|---------|-----------|-----------|
| Non | 29 | ,845 | ,166 | ,031 |
| Oui | 60 | ,727 | ,247 | ,032 |

3. - L'effet de l'exercice d'une autre profession sur l'évaluation du recours à un, psychologue

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|-----|--------|---------|-----------|-----------|
| Non | 30 | ,093 | ,157 | ,029 |
| Oui | 60 | ,210 | ,236 | ,031 |

CONTEXTES ET FACTEURS DE FRAGILISATION

OBJECTIF DE L'OBSERVATION

Modéliser le point de vue des éducateurs sportifs sur les contextes et les facteurs de fragilisation des sportifs confrontés à l'alternative du dopage.

PRINCIPE ET PROCEDURE DE RECUEIL DES DONNEES

En reprenant la méthodologie développée pour modéliser la manière dont les éducateurs jugent la plus ou moins grande compatibilité avec l'idée de dopage des 21 conduites de préparation retenues pour ce questionnaire, nous avons demandé aux éducateurs d'évaluer sur une échelle de 0 à 10 le degré de fragilisation de 12 contextes potentiellement fragilisant, c'est-à-dire susceptible de conduire un athlète au dopage. Au moment de la saisie des données, l'échelle de 0 à 10 a été ramenée à une échelle de 0 à 1.

LES CONTEXTES SOUMIS AU JUGEMENT DES EDUCATEURS

1. La pratique sportive intensive a conduit Nathalie à tourner le dos à ses passions pour l'aéronautique et le cinéma
2. Stéphane vient d'être recruté par le club de foot de Santander (Espagne) qui lui offre un contrat prometteur.
3. Joseph a connu une carrière sportive intense. A 25 ans, il est déjà las.
4. Luc fait souvent la une des magazines régionaux. Brusquement les contreperformances s'enchaînent...
5. Les enjeux financiers sont pour Antoine un élément déterminant dans la planification des ses échéances.
6. Eric s'est blessé à un mois des prochaines sélections nationales
7. Dominique, 35 ans découvre les limites de l'âge.
8. Dans ce club, l'athlète qui réalise un exploit individuel est récompensé par une prime
9. La professionnalisation de son sport favori impose à Marie un calendrier de compétitions très dense. Ses périodes d'entraînement sont de plus en plus longues au détriment des périodes de repos qui sont devenues peau de chagrin.
10. Le sponsor de cette équipe recrutera un seul joueur pour une campagne publicitaire mondiale.
11. Jacques reporte sur son fils tous les espoirs qu'il avait lorsqu'il était jeune...
12. Xavier déteste l'automne car les journées sont plus courtes et la température baisse. L'automne et l'hiver sont pour lui synonyme de coups de fatigue et de blessures.

1. - Support et étendue des représentations individuelles :

L'ensemble des contextes dont le degré de fragilisation n'est pas nul définit le support du sous-ensemble flou « fragilisation » dans l'univers de référence donné, ici les 12 contextes d'actualisation de la pratique sportive soumis au jugement des éducateurs.

| | | | |
|---------------------|----|------------------|------|
| minimum possible | 0 | maximum possible | 12 |
| minimum observé | 7 | maximum observé | 12 |
| nbr. d'observations | 99 | moyenne | 11,6 |

**Etendue des représentations individuelles
des contextes fragilisants**

Le support des représentations individuelles des contextes fragilisants est incontestablement étendu avec 82 observations égales au maximum possible. Ces 82 éducateurs ont estimé que les contextes que nous leur soumettions étaient, à des degrés divers certes, potentiellement inducteurs de conduites dopantes.

2. - Densité et normalisation du noyau des représentation individuelles des contextes fragilisants :

L'ensemble des contextes d'actualisation de la pratique sportive dont le degré de fragilisation a été jugé égal à 1 définit le noyau du sous-ensemble flou considéré.

Par extension, nous dirons que les contextes dont le degré de fragilisation est égal à 1 constitue le noyau de la représentation individuelle observée chez un éducateur donné.

Par convention, quand le noyau d'un sous-ensemble flou est non vide, on dit que le sous-ensemble flou est normalisé. De même, nous dirons que les représentations individuelles des éducateurs sont normalisées quand leur noyau est non vide.

| | |
|--------------------------------|------------------------------------|
| représentat° indiv. normalisée | représentat° indiv. non normalisée |
| 56 éducateurs | 44 éducateurs |

**Normalisation des représentations individuelles
des contextes fragilisants**

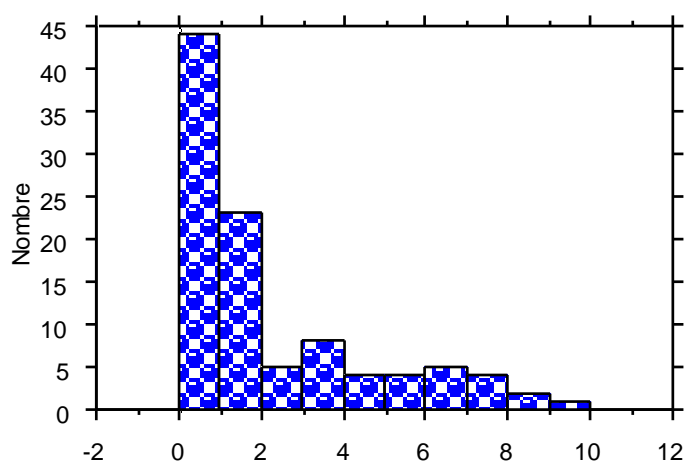
Majoritairement, les représentations individuelles des contextes fragilisants chez les éducateurs sportifs sont normalisées. Mais, contrairement aux représentations individuelles des conduites dopantes, c'est une courte majorité que nous observons (56 norm-oui pour 44 norm-non) alors qu'elle était bien plus large dans le cas des conduites dopantes (88 norm-oui pour 12 norm-non).

| | | | |
|------------------|---|------------------|----|
| minimum possible | 1 | maximum possible | 12 |
|------------------|---|------------------|----|

| | | | |
|---------------------|----|-----------------|-----|
| minimum observé | 1 | maximum observé | 10 |
| nbr. d'observations | 56 | moyenne | 3,2 |

**Densité du noyau des représentations individuelles
des contextes fragilisants**

Tant le calcul de la densité moyenne des noyaux non vides que la distribution en fréquence de la densité de l'ensemble des noyaux, vides compris, révèlent des noyaux majoritairement clairsemés : 72 observations comprises entre 0 et 2. Le jugement des éducateurs est donc dans le cas des contextes fragilisants modérément normalisé pour une large majorité d'entre eux.



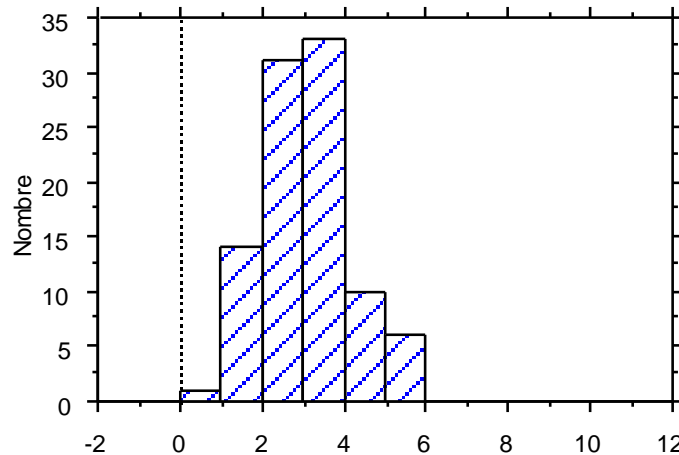
**Distribution en fréquence de la densité du noyau
des représentations individuelles des contextes fragilisants**

2. - Netteté des représentation individuelles des contextes fragilisants :

Une approximation de la netteté (vs. du flou) des représentations individuelles des contextes fragilisants est calculée pour chaque éducateur en sommant les écarts à 0,5 de leur évaluation du degré de fragilisation de chaque contexte soumis à leur jugement. Autrement dit, plus l'écart à 0,5 sera réduit et plus l'évaluation du degré de fragilisation sera considérée comme floue ; inversement, plus ce degré sera proche de 1 ou de 0 et plus l'évaluation sera dite nette.

| | | | |
|---------------------|----|------------------|-----|
| minimum possible | 0 | maximum possible | 6 |
| minimum observé | 0 | maximum observé | 5,5 |
| nbr. d'observations | 95 | moyenne | 3 |

Dans le calcul du degré de netteté, ne sont pris en compte que les individus qui ont évalué tous les contextes afin de travailler avec un maximum possible constant (0,5. 12).



Distribution en fréquence du degré de netteté des représentations individuelles des contextes fragilisants

La dispersion du degré de netteté est faible puisque les jugements de 74 éducateurs sont compris dans un intervalle de plus ou moins un écart type (=1) autour de la moyenne des observations (= 3). La moyenne des observations coïncident ici avec la moyenne des valeurs possibles de l'échelle de netteté. Dans le cas des représentations des conduites dopantes, la moyenne du degré de netteté était supérieure à la moyenne des valeurs possibles de l'échelle, nous en déduisons que les représentations des contextes de fragilisation sont moins nettes que celles des conduites dopantes.

4. - En conclusion

Une large majorité des éducateurs a estimé que les contextes que nous leur soumettions étaient, à des degrés divers certes, des facteurs de fragilisation des sportifs confrontés à la problématique du dopage. Mais nous retiendrons à cette étape de l'analyse que dans l'ensemble, les représentations individuelles des contextes de frgailisation sont plus floues et plus modérément normalisées que celles des conduites dopantes.

DES CONTEXTES PLUS FRAGILISANTS QUE D'AUTRES

Le tableau suivant indique pour chacun des contextes d'actualisation de la pratique sportive le nombre d'éducateurs en % qui ont estimé son degré de fragilisation supérieur ou égal à chacun des degrés de l'échelle de référence. Sur le plan statistique, nous avons pris la loi cumulée complémentaire pour chacun des niveaux de l'échelle des degrés de fragilisation.

Par définition, 100 % des éducateurs ont estimé supérieur ou égal à 0 chacun des contextes soumis à leur jugement.

En jaune, les plages de valeurs supérieures ou égales à 50 %.

Les contextes sont rangés depuis les moins fragilisants dans l'esprit des éducateurs jusqu'aux plus fragilisants. Sur le plan statistique, le tri des données est effectué en fonction de l'espérance mathématique des valeurs de chaque contexte.

Pour nous familiariser avec ce tableau, prenons deux exemples :

- 58,2 % des éducateurs évaluent à 0,5 le degré de fragilisation lié à l'abandon par une sportive d'activités passionnantes pour qu'elle soit en mesure de se consacrer exclusivement à sa pratique sportive.

- 64,6 % des éducateurs évaluent à 0,8 le degré de fragilisation lié à une planification des échéances d'un sportif qui serait principalement déterminée par les enjeux financiers.

| Valuations | SAISON | ABD ACTIV | RETRAITE | RECRU. INTER. | LASSITUDE | PROJ. PERE |
|-------------------|--------------|--------------|--------------|---------------|--------------|--------------|
| 0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| 0,1 | 96,0 | 90,8 | 92,8 | 91,9 | 97,0 | 94,9 |
| 0,2 | 92,9 | 88,8 | 89,7 | 87,9 | 96,0 | 90,9 |
| 0,3 | 89,9 | 77,6 | 86,6 | 86,9 | 94,9 | 85,9 |
| 0,4 | 71,7 | 63,3 | 79,4 | 80,8 | 88,9 | 82,8 |
| 0,5 | 59,6 | 58,2 | 70,1 | 74,7 | 82,8 | 77,8 |
| 0,6 | 36,4 | 40,8 | 49,5 | 52,5 | 62,6 | 62,6 |
| 0,7 | 21,2 | 29,6 | 33,0 | 36,4 | 49,5 | 49,5 |
| 0,8 | 12,1 | 15,3 | 24,7 | 25,3 | 36,4 | 40,4 |
| 0,9 | 2,0 | 7,1 | 12,4 | 10,1 | 18,2 | 26,3 |
| 1 | 0,0 | 5,1 | 7,2 | 6,1 | 10,1 | 18,2 |
| ESP. MATH. | 160,2 | 170,0 | 204,6 | 212,7 | 259,5 | 269,1 |

| Valuations | SPONSORS | BLES. SELEC. | PRIME PERF. | CONTRE PERF. | ENJ. FINANCIERS | CALENDRIER |
|------------|----------|--------------|-------------|--------------|-----------------|------------|
| 0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| 0,1 | 96,0 | 98,0 | 99,0 | 99,0 | 99,0 | 100,0 |
| 0,2 | 94,9 | 98,0 | 98,0 | 98,0 | 99,0 | 100,0 |

| | | | | | | |
|-------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| 0,3 | 92,9 | 97,0 | 94,9 | 98,0 | 98,0 | 100,0 |
| 0,4 | 88,9 | 96,0 | 86,7 | 96,0 | 96,0 | 97,0 |
| 0,5 | 82,8 | 90,9 | 84,7 | 89,9 | 92,9 | 96,0 |
| 0,6 | 72,7 | 71,7 | 76,5 | 77,8 | 87,9 | 87,9 |
| 0,7 | 62,6 | 61,6 | 61,2 | 66,7 | 77,8 | 83,8 |
| 0,8 | 50,5 | 51,5 | 50,0 | 54,5 | 64,6 | 74,7 |
| 0,9 | 34,3 | 31,3 | 37,8 | 29,3 | 45,5 | 54,5 |
| 1 | 19,2 | 18,2 | 22,4 | 20,2 | 23,2 | 29,3 |
| ESP. MATH. | 308,3 | 312,9 | 313,8 | 322,5 | 363,2 | 392,4 |

LA STRUCTURE DE REFERENCE DU JUGEMENT DES EDUCATEURS

6 facteurs structurent et organisent les représentations des éducateurs en regroupant les contextes dont les évaluations du degré de fragilisation sont corrélées les unes avec les autres.

1. - FACTEUR 1 : Hétéro-motivation

| | corrélation au facteur | espérance math. |
|------------------------|------------------------|-----------------|
| • Offre du sponsor | 0,685 | 308,3 |
| • Limites de l'âge | 0,685 | 204,6 |
| • Projection parentale | 0,616 | 269, 1 |

Le sponsor en ne recrutant qu'un seul joueur d'une équipe pour une campagne publicitaire mondiale crée un facteur externe de motivation et de concurrence au sein même de l'équipe. De même, la projection des espoirs du père sur le fils peut-être interprétée comme un facteur de motivation fort, mais relativement extérieur à soi. Réussir pour faire plaisir aux autres, à son entourage. C'est motivant, mais c'est aussi une forme d'aliénation ; le sportif sera-t-il alors en mesure de résister aux pressions extérieures si les principales sources de sa motivation sont extra-personnelles ? Les éducateurs pointent là un facteur de risque non négligeable puisqu'ils sont 49,5 % à évaluer au moins à 0,7 le degré de fragilisation induit la projection des espoirs du père sur la fils, et 50,6 % à évaluer à 0,8 le degré de fragilisation induit par l'individualisation de la campagne mondiale de publicité.

Une interprétation complémentaire de ce facteur consiste à remarquer qu'ici le soi sportif se joue à la fois sur la scène privée et proximale des relations familiales et sur cette autre scène, celle là globale et mondialisée que représente une campagne communication. Mais la gloire de l'acteur est éphémère. Passé l'âge, il lui faut se résoudre à quitter la scène, les scènes devrions-nous dire.

2. - FACTEUR 2 : Auto-motivation

| | corrélation au facteur | espérance math. |
|-----------------------|------------------------|-----------------|
| • Renoncement passion | 0,843 | 170,2 |
| • Lassitude | 0,743 | 259,7 |

En tournant le dos à ses passions pour l'aéronautique et le cinéma, Nathalie sacrifie au développement de son soi sportif une part intime d'elle même. C'est le prix à payer. Un renoncement. L'envers de cette figure sacrificielle, c'est la lassitude qui peut gagner les sportif(ves) encore jeunes, au terme d'une carrière intense. Renoncement et lassitude nous renvoient aux ressorts intimes et personnels de la motivation. Ne sommes-nous par là face à des facteurs de fragilisation importants puisque touchant à l'intime, au plus personnel ? Pas vraiment pensent les éducateurs qui n'identifient pas ces deux contextes comme très fragilisants, et certainement moins fragilisant que les sources de motivation externes.

3. - FACTEUR 3 : Le calendrier !

| | corrélation au facteur | espérance math. |
|--------------|------------------------|-----------------|
| • Calendrier | 0,846 | 392,4 |

Ici, sans surprise, ce sont les charges d'entraînement et le manque de repos liés au calendrier qui sont pointés. Du point de vue des éducateurs, c'est le facteur de fragilisation le plus important. Ailleurs, dans un monde à la fois lointain et proche, on parlerait de durée du travail ou de charge de travail. Des comités d'hygiène et de sécurité étudieraient l'impact de l'organisation et des conditions de travail sur la santé des travailleurs, ici des sportifs, parfois des enfants²...

4. - FACTEUR 4 :

| | corrélation au facteur | espérance math. |
|--------------------------|------------------------|-----------------|
| • Recrut. international. | 0,651 | 212,7 |
| • Enj financiers | 0,627 | 363,2 |
| • Prime perf. | 0,612 | 313,8 |

Recrutement international dans un grand club, prime à la performance, planification des performances en fonction des enjeux financiers, ces variables déclinent les enjeux professionnels liés à la pratique sportive. Nous pourrions aisément poursuivre notre comparaison avec le monde du travail en remarquant qu'ici sont évoqués les problèmes liés à la gestion des carrières des sportifs. prime à la performance et planification des échéances en fonction des enjeux financiers sont identifiés par les éducateurs de notre échantillon comme des facteurs fortement susceptibles de conduire un athlète au dopage.

5. - FACTEUR 5 :

| | corrélation au facteur | espérance math. |
|------------------------|------------------------|-----------------|
| • Blessure av. sélect° | 0,776 | 312,9 |
| • Contre perf. | 0,532 | 322,5 |

Si le facteur 4 évoque sans aucun doute les problèmes liés à la gestion de la carrière sportive, ici sont abordés les enjeux sportifs qu'ils soient déclinés en objectifs de

² moins de 18 ans au sens des conventions internationales ratifiées par la France

compétition comme dans le cas de la blessure avant les prochaines sélections nationales ou en objectifs de performance quand celles-ci se dérobent menaçant Luc de replonger dans l'anonymat de la presse régionale. Ces deux contextes sont eux aussi fortement repérés comme facteur de fragilisation.

6. - FACTEUR 6 : *Salut derniers beaux jours...*³

| | | |
|----------|---------------------------------|--------------------------|
| • Saison | corrélation au facteur 0,893 | espérance math. 160,2 |
|----------|---------------------------------|--------------------------|

Contrairement aux poètes, les éducateurs ne songent guère au *vent mauvais* menaçant d'emporter les sportifs... La saison est le contexte évalué comme le moins fragilisant sur l'ensemble des 12 contextes retenus dans notre questionnaire.

L'EFFET DE L'ÂGE SUR LE JUGEMENT DES ÉDUCATEURS

Globalement l'âge n'influence pas l'évaluation des contextes fragilisants

| Variables dépendantes de l'âge | mesure statistique de l'effet |
|---------------------------------------|--------------------------------------|
| - recrutement international | p = 0,0463 |

Seul effet faiblement perceptible, la moyenne des évaluations du degré de fragilisation induit par un recrutement international et le déracinement qu'il suppose est plus élevée chez les éducateurs qui ont au moins 45 ans que chez les plus jeunes.

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|-----------------|--------|---------|-----------|-----------|
| - de 30 ans | 17 | ,447 | ,332 | ,080 |
| de 35 à 45 ans | 48 | ,548 | ,249 | ,036 |
| au moins 45 ans | 32 | ,638 | ,218 | ,039 |

L'EFFET DE L'EXPERIENCE SUR LE JUGEMENT DES EDUCATEURS

Globalement l'expérience n'influence pas l'évaluation des contextes fragilisants

| Variables dépendantes de l'expérience | mesure statistique de l'effet |
|--|--------------------------------------|
| - automne | p = 0,0196 |

³ Alphonse de Lamartine.

Seul effet mis en exergue par l'analyse, la moyenne des évaluations du degré de fragilisation lié aux mauvaises saisons est plus élevée chez les les plus expérimentés.

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|------------|--------|---------|-----------|-----------|
| + de 5 ans | 70 | ,509 | ,212 | ,025 |
| - de 5 Ans | 21 | ,386 | ,190 | ,042 |

L'EFFET DE LA DIFFERENCIATION DES SEXES

Deux contextes seulement varient significativement en fonction du masculin ou du féminin...

| Variables dépendantes de la différence des sexes | mesure statistique de l'effet |
|---|--------------------------------------|
| - blessure avant sélection nationale | $p = 0,0134$ |
| - limites de l'âge | $p = 0,139$ |

Plus nettement que les hommes, les femmes estiment qu'une blessure ou les limites de l'âge sont des contextes susceptibles de conduire un athlète au dopage.

L'effet de la différence des sexes sur la perception du degré de fragilisation associé à une blessure avant une sélection nationale

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|-------|--------|---------|-----------|-----------|
| Femme | 20 | ,825 | ,148 | ,033 |
| Homme | 79 | ,686 | ,235 | ,026 |

L'effet de la différence des sexes sur la perception du degré de fragilisation associé aux limites de l'âge

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|-------|--------|---------|-----------|-----------|
| Femme | 18 | ,683 | ,300 | ,071 |
| Homme | 79 | ,514 | ,249 | ,028 |

L'EFFET DE LA ZONE DE REZIDENCE SUR LE JUGEMENT DES EDUCATEURS

Un effet limité de la zone de résidence sur le jugement des éducateurs...

| Variables dépendantes de la zone de résidence | mesure statistique de l'effet |
|--|--------------------------------------|
| - limites de l'âge | $p = 0,0019$ |
| - prime à la performance | $p = 0,0412$ |

Plus nettement que les autres, les éducateurs habitant des villages de moins de 1000 habitants estiment que les limites de l'âge ou les primes à la performance individuelle sont des contextes susceptibles de conduire un athlète au dopage.

L'effet de la zone de résidence sur la perception du degré de fragilisation associé aux primes à la performance individuelle

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|---------------------|--------|---------|-----------|-----------|
| Entre 1000 et 10000 | 34 | ,741 | ,209 | ,036 |
| Moins de 1000 | 21 | ,795 | ,220 | ,048 |
| Plus de 10000 | 42 | ,638 | ,285 | ,044 |

L'effet de la zone de résidence sur la perception du degré de fragilisation associé aux limites de l'âge

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|---------------------|--------|---------|-----------|-----------|
| Entre 1000 et 10000 | 33 | ,561 | ,215 | ,037 |
| Moins de 1000 | 21 | ,705 | ,183 | ,040 |
| Plus de 10000 | 42 | ,460 | ,301 | ,046 |

AUCUN EFFET SIGNIFICATIF DU MOUVEMENT SPORTIF DE REFERENCE SUR L'EVALUATION DES FACTEURS DE FRAGILISATION

AUCUN EFFET SIGNIFICATIF DES VOIES DE FORMATION SUR L'EVALUATION DES FACTEURS DE FRAGILISATION

L'EFFET DU STATUT SUR LE JUGEMENT DES EDUCATEURS

| Variables dépendantes de la zone de résidence | mesure statistique de l'effet |
|--|--------------------------------------|
| - blessure avant sélection nationale | $p = 0,0398$ |

Ce sont les éducateurs sous contrat « emploi-jeune » qui sont le plus sensibilisé au degré de fragilisation des athlètes blessés face aux tentations du dopage.

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|----------|--------|---------|-----------|-----------|
| Bénévole | 49 | ,704 | ,219 | ,031 |
| CDD | 6 | ,633 | ,186 | ,076 |
| CDI | 29 | ,721 | ,254 | ,047 |
| CEJ | 9 | ,922 | ,083 | ,028 |

L'EFFET DE L'EXERCICE D'UNE AUTRE PROFESSION À CÔTÉ DE LEUR IMPLICATION DANS L'ENCADREMENT SPORTIF SUR LE JUGEMENT DES EDUCATEURS

| Variables dépendantes de la zone de résidence | mesure statistique de l'effet |
|--|--------------------------------------|
| - blessure avant sélection nationale | p = 0,0459 |
| - offre du sponsor | P = 0,0522 |

Les éducateurs n'exerçant pas une activité professionnelle en dehors de leur participation à l'encadrement sportif, c'est-à-dire les éducateurs les plus impliqués dans le monde des sports sont plus sensibles aux risques de dopage associés aux effets de l'individualisation de l'offre d'une campagne de publicité par le sponsor d'une équipe ou par une blessure avant les sélections nationales.

L'effet de l'exercice d'une autre profession sur l'évaluation du degré de fragilisation associé à une blessure avant les sélections nationales

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|-----|--------|---------|-----------|-----------|
| Non | 30 | ,777 | ,189 | ,034 |
| Oui | 59 | ,680 | ,225 | ,029 |

L'effet de l'exercice d'une autre profession sur l'évaluation du degré de fragilisation associé aux offres individualisées du sponsor d'une équipe

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|-----|--------|---------|-----------|-----------|
| Non | 30 | ,770 | ,184 | ,034 |
| Oui | 59 | ,661 | ,273 | ,036 |

CONTEXTES ET FACTEURS DE PROTECTION

OBJECTIF DE L'OBSERVATION

Modéliser le point de vue des éducateurs sportifs sur les contextes et les facteurs de protection des sportifs confrontés à l'alternative du dopage.

PRINCIPE ET PROCEDURE DE RECUEIL DES DONNEES

En reprenant la méthodologie développée pour modéliser la manière dont les éducateurs jugent la plus ou moins grande compatibilité avec l'idée de dopage des 21 conduites de préparation retenues pour ce questionnaire, nous avons demandé aux éducateurs d'évaluer sur une échelle de 0 à 10 le degré de protection de 13 contextes potentiellement protecteur, c'est-à-dire susceptible de contribuer au refus du dopage. 5 situations mettent en scène, chacun un athlète en particulier. Les 6 autres évoquent des mesures de portée générale. Au moment de la saisie des données, l'échelle de 0 à 10 a été ramenée à une échelle de 0 à 1.

LES CONTEXTES DE PROTECTION SOUMIS AU JUGEMENT DES EDUCATEURS

1. Malgré une pratique sportive intense, Patricia a préservé des liens familiaux forts.
2. Jérôme est entré tard dans l'élite sportive, il est en pleine maturité lorsqu'il évolue dans cet univers de champions.
3. Dans la lutte contre le dopage, les valeurs personnelles et la volonté de l'athlète sont essentielles.
4. La relation entre Monique et son entraîneur est basée sur la confiance.
5. En tant que sportive de haut niveau, Josette bénéficie d'un encadrement médical. Pourtant, elle garde son médecin de famille.
6. Pénalisation du dopage sportif : Les athlètes n'encourront pas seulement des sanctions disciplinaires ou des amendes, mais des peines d'emprisonnement.
7. Suivi médical des jeunes athlètes dès leur accès au sport de haut niveau
8. Légalisation du dopage et encadrement du dopage : le dopage est autorisé dans des conditions précisées par la loi.
9. Libéralisation du dopage sous l'entière responsabilité des athlètes.
10. Participation plus massive des athlètes à la définition des politiques de lutte contre le dopage.
11. Renforcement de l'éducation et de la formation des athlètes pour favoriser le jugement critique.
12. Limitation des enjeux économiques et politiques liés au sport.
13. Développement par l'éducation et la formation du « jugement prudent » : l'apprentissage des limites et de la souffrance.

1. - Support et étendue des représentations individuelles :

L'ensemble des contextes dont le degré de protection n'est pas nul définit le support du sous-ensemble flou « protection » dans l'univers de référence donné, ici les 5 contextes individuels et les 6 mesures de portée plus générales soumis au jugement des éducateurs.

| | | | |
|---------------------|----|------------------|-------|
| minimum possible | 0 | maximum possible | 13 |
| minimum observé | 9 | maximum observé | 13 |
| nbr. d'observations | 98 | moyenne | 12,13 |

Etendue des représentations individuelles des facteurs de protection

Comme nous l'avons constaté à propos des contextes fragilisants, l'étendue du sous ensemble flou « protection » est importante puisque la moyenne des observations (12,13) est proche du maximum théorique (13). Les éducateurs sportifs ont donc considéré que les contextes soumis à leur jugement était, à des degrés divers, certes, susceptibles de contribuer à protéger les sportifs du dopage.

2. - Normalisation et densité du noyau des représentations individuelles des facteurs de protection

L'ensemble des facteurs ou des contextes soumis au jugement des éducateurs dont le degré de protection a été égal à 1 définit le noyau du sous ensemble flou « protection » pour un éducateur donné. par convention un sous-ensemble flou dont le noyau est non vide est dit normalisé. Par extension, nous dirons que les représentations individuelles des facteurs de protection du dopage chez les éducateurs sportifs sont normalisées quand leur noyau est non vide.

La densité du noyau est égale au nombre d'éléments qui composent le noyau.

| | |
|--------------------------------|------------------------------------|
| représentat° indiv. normalisée | représentat° indiv. non normalisée |
| 73 éducateurs | 27 éducateurs |

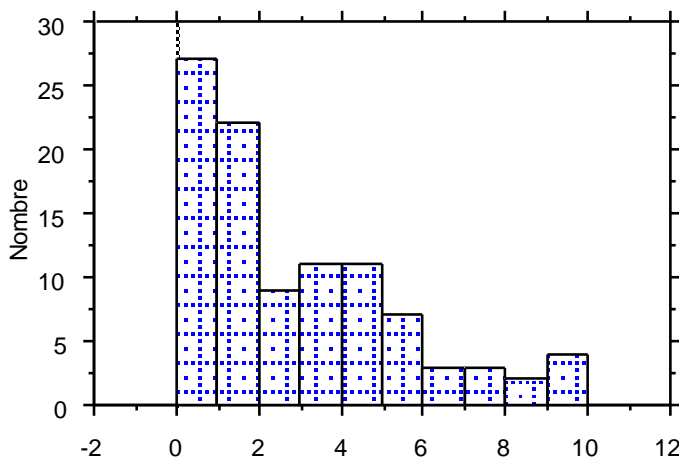
Normalisation des représentations individuelles des facteurs de protection

Nous observons qu'une large majorité des représentations individuelles (73) du facteur « protection » est normalisée, plus nettement que celles des contextes fragilisants (56 norm-oui, 44 norm-non), mais moins que celles des conduites dopantes (88 norm-oui pour 12 norm-non) qui apparaissent au final comme les plus normalisés. Faut-il voir dans ces résultats l'effet sur les représentations de la norme juridique qui créent des points de repère forts - positif ou négatif - ou les traces d'une sensibilisation et d'une attention plus grande aux questions du dopage souvent mis en avant par la presse à travers les différentes « affaires » par rapport à celles de la prévention ?

| | | | |
|---------------------|----|------------------|------|
| minimum possible | 1 | maximum possible | 13 |
| minimum observé | 1 | maximum observé | 11 |
| nbr. d'observations | 73 | moyenne | 3,52 |

**Densité du noyau des représentations individuelles
des facteurs de protection**

Tant le calcul de la densité moyenne des noyaux non vides que la distribution en fréquence de la densité de l'ensemble des noyaux, vides compris, révèlent des noyaux majoritairement peu denses : 49 observations comprises entre 0 et 2, 38 entre 3 et 5.



**Distribution en fréquence de la densité
du noyau des représentations individuelles des facteurs de protection**

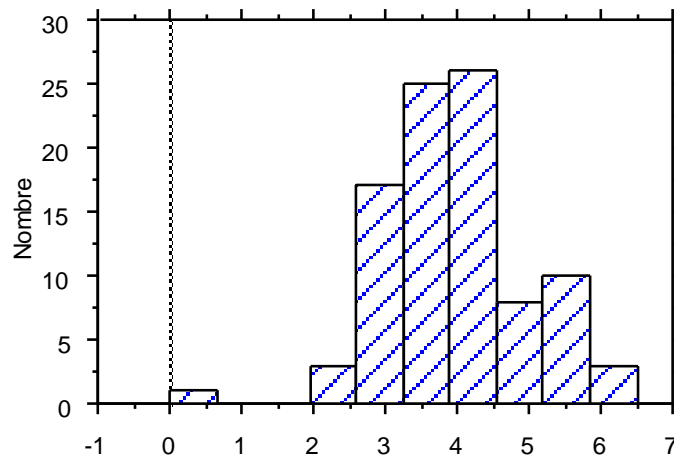
3. - Netteté des représentations individuelles des facteurs de protection

Une approximation de la netteté (vs. du flou) des représentations individuelles des facteurs de protection est calculée pour chaque éducateur en sommant les écarts à 0,5 de leur évaluation du degré de fragilisation de chaque contexte soumis à leur jugement. Autrement dit, plus l'écart à 0,5 sera réduit et plus l'évaluation du facteur de protection sera considérée comme floue ; inversement, plus ce degré sera proche de 1 ou de 0 et plus cette évaluation sera dite nette.

| | | | |
|---------------------|----|------------------|------|
| minimum possible | 0 | maximum possible | 6,5 |
| minimum observé | 0 | maximum observé | 6,5 |
| nbr. d'observations | 93 | moyenne | 3,94 |

**Degré de netteté des représentations individuelles
des facteurs de protection des conduites dopantes**

Dans le calcul du degré de netteté, ne sont pris en compte que les individus qui ont évalué tous les contextes afin de travailler avec un maximum possible constant (0,5 . 13).



Distribution en fréquence du degré de netteté

La dispersion du degré de netteté des représentations individuelles des facteurs de protection est faible puisque 64 observations sur 93 sont comprises dans un intervalle de plus ou moins un écart type (=1) autour de la moyenne. La moyenne de la distribution des données observées (=3,94) est supérieure à la moyenne de l'échelle (=3,25). Au final, c'est une représentation assez nette que nous boservons comme le motre la latéralisation de la distribution en fréquence des donées vers les valeurs supérieures de l'échelle.

4. - En conclusion

| | | | | | | | |
|------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|-----|
| 0,1 | 98,97 | 100 | 100 | 97,96 | 100 | 100 | 0,1 |
| 0,2 | 97,94 | 97,94 | 100 | 95,92 | 100 | 98,97 | 0,2 |
| 0,3 | 95,88 | 96,91 | 96,94 | 94,9 | 98,98 | 97,94 | 0,3 |
| 0,4 | 90,72 | 93,81 | 93,88 | 92,86 | 94,9 | 97,94 | 0,4 |
| 0,5 | 84,54 | 91,75 | 90,82 | 90,82 | 94,9 | 96,91 | 0,5 |
| 0,6 | 76,29 | 80,41 | 81,63 | 79,59 | 88,78 | 88,66 | 0,6 |
| 0,7 | 67,01 | 65,98 | 77,55 | 73,47 | 82,65 | 84,54 | 0,7 |
| 0,8 | 57,73 | 52,58 | 64,29 | 66,33 | 75,51 | 73,2 | 0,8 |
| 0,9 | 36,08 | 42,27 | 46,94 | 52,04 | 55,1 | 60,82 | 0,9 |
| 1 | 18,56 | 25,77 | 31,63 | 32,65 | 33,67 | 42,27 | 1 |
| esp math.. | 326,70 | 342,37 | 370,74 | 371,74 | 399,90 | 414,75 | |

LA STRUCTURE DE REFERENCE DU JUGEMENT DES EDUCATEURS

6 facteurs structurent et organisent les représentations des éducateurs en regroupant les facteurs de protection dont les évaluations sont significativement corrélées les unes avec les autres.

1. - FACTEUR 1 : *L'athlète, l'entraîneur et le médecin*

| | corrélation au facteur | espérance math. |
|------------------------------|------------------------|-----------------|
| • Confiance entraîneur | 0,755 | 342,37 |
| • Détermination personnelle | 0,612 | 414,75 |
| • Médecin de famille | 0,560 | 326,31 |
| • Participation des sportifs | 0,521 | 272,05 |

Pour les éducateurs sportifs, c'est au plus près de l'athlète que seront être érigées de solides défenses contre le dopage. Au premier titre desquelles, la qualité de la relation de confiance nouée avec l'entraîneur et le maintien du contact avec le médecin de famille. Mais le soutien du médecin de famille et la confiance de l'entraîneur ne seraient que d'un piètre secours sans l'engagement personnel de l'athlète.

2. - FACTEUR 6 : *La force de l'entourage familial*

| | corrélation au facteur | espérance math. |
|-------------------|------------------------|-----------------|
| • Liens familiaux | 0,759 | 399,90 |

Dans le prolongement du facteur 1, le facteur 6 montre la place que les éducateurs accordent à la préservation de liens familiaux forts pour aider les athlètes à échapper au dopage.

3. - FACTEUR 5 : *L'athlète et son médecin, encore...*

| | corrélation au facteur | espérance math. |
|----------------------|------------------------|-----------------|
| • Maturité | 0,759 | 399,90 |
| • Médecin de famille | 0,528 | 326,70 |

En complément des facteurs 1 et 6, le facteur 5 renvoie aux qualités personnelles de l'athlète, ici sa maturité, et à celles des liens maintenus avec son entourage familial, ici le médecin de famille.

4. - FACTEUR 2 *Les réponses institutionnelles*

| | corrélation au facteur | espérance math. |
|------------------------------|------------------------|-----------------|
| • Jugement prudent | 0,843 | 305,15 |
| • Limitat° des enj. finan. | 0,780 | 371,74 |
| • Jugement critique | 0,689 | 315,31 |
| • Participation des sportifs | 0,552 | 272,05 |

Si les facteurs 1, 5 et 6 suggéraient une démarche préventive de proximité, le facteur 2, au contraire, met l'accent sur les approches institutionnelles et, ce, au niveau politique, pédagogique et économique. : participation plus importante des sportifs à la définition des politiques de lutte contre le dopage, renforcement de l'éducation et de la formation pour développer leurs capacités de jugement, enfin au niveau des systèmes des sports, limitation des enjeux financiers.

5. - FACTEUR 3

| | corrélation au facteur | espérance math. |
|------------------|------------------------|-----------------|
| • Libéralisation | 0,916 | 21,53 |
| • Légalisation | 0,651 | 101,73 |

A l'instar des aventuriers de l'extrême, l'appel à l'entière responsabilité individuelle des athlètes pourrait être érigé en principe de prévention. C'est loin d'être l'avis des éducateurs sportifs qui rejettent conjointement toute idée de libéralisation, ou même de légalisation partielle du dopage.

6. - FACTEUR 4

| | corrélation au facteur | espérance math. |
|-----------------|------------------------|-----------------|
| • Pénalisation | 0,858 | 288,60 |
| • Suivi médical | 0,651 | 370,62 |

Pour les éducateurs de notre échantillon, il ne fait guère de doute que le suivi médical des jeunes athlètes dès leur accès au sport de haut niveau est un puissant facteur de prévention et de protection de la santé des sportifs. De même, ils s'accordent à reconnaître quelques vertus à une approche plus répressive en matière de prévention. Ainsi, 55,7 % d'entre eux évalent à 0,7 le facteur « protection » associé à la pénalisation de la consommation de produits dopants. Ce qui est plus surprenant, c'est d'observer la forte corrélation de ces deux modalités d'action au facteur 4. Au fond, le suivi médical et la pénalisation de la consommation de produits dopants relevaient d'une même visée : celle du contrôle. D'ailleurs, le suivi médical des jeunes athlètes dès leur accès au sport

de haut niveau s'inscrit bien dans les perspectives du contrôle, historiquement contre-rôle : tenue en double du rôle des comptes ; ici c'est l'enregistrement des paramètres physiologiques du jeune athlète qui serviraient de référence, en quelque sorte de contre-rôle. Le contre-rôle permettrait l'administration de la preuve de la transgression dès lors sanctionnée lourdement, puisque pénalisée. En l'appui de cette interprétation, notons que la variable la plus fortement corrélée négativement avec ce facteur est justement la libéralisation du dopage sous l'entière responsabilité des athlètes.

L'EFFET DE L'ÂGE SUR LE JUGEMENT DES ÉDUCATEURS

L'effet de l'âge est limité à l'évaluation d'un seul facteur de protection : le suivi médical des jeunes sportifs dès leur accès au sport de haut niveau.

| Variables dépendantes de l'âge | mesure statistique de l'effet |
|---------------------------------------|--------------------------------------|
| -suivi médical | p = 0,05 |

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|-----------------|--------|---------|-----------|-----------|
| - de 30 ans | 17 | ,882 | ,138 | ,033 |
| de 35 à 45 ans | 48 | ,733 | ,252 | ,036 |
| au moins 45 ans | 31 | ,800 | ,195 | ,035 |

Ce sont les éducateurs les plus jeunes ont en moyenne accordé un crédit plus important au suivi médical.

L'EFFET DE L'EXPERIENCE SUR LE JUGEMENT DES ÉDUCATEURS

Aucun effet significatif de l'expérience sur l'évaluation des facteurs de protection

L'EFFET DE DIFFERENCE DES SEXES SUR LE JUGEMENT DES ÉDUCATEURS

| Variables dépendantes du sexe | mesure statistique de l'effet |
|--------------------------------------|--------------------------------------|
| -libéralisation du dopage | p = 0,02 |

Si globalement, l'ensemble des éducateurs(trices) ont rejeté la libéralisation du dopage sous l'entière responsabilité des sportifs comme principe de prévention, les femmes néanmoins accordent à cette mesure plus de crédit que les hommes.

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|-------|--------|---------|-----------|-----------|
| Femme | 19 | ,158 | ,257 | ,059 |
| Homme | 79 | ,058 | ,140 | ,016 |

L'EFFET DE LA ZONE DE RESIDENCE SUR LE JUGEMENT DES EDUCATEURS

| Variables dépendantes de la zone de résidence | mesure statistique de l'effet |
|---|-------------------------------|
| -maturité du jeune sportif | p = 0,02 |
| - médecin de famille | p = 0,01 |
| - suivi médical | p = 0,01 |

L'effet de la zone de résidence sur l'évaluation du facteur « maturité »

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|---------------------|--------|---------|-----------|-----------|
| Entre 1000 et 10000 | 34 | ,671 | ,246 | ,042 |
| Moins de 1000 | 21 | ,638 | ,188 | ,041 |
| Plus de 10000 | 42 | ,779 | ,176 | ,027 |

Ce sont les éducateurs résidant en zone urbaine (+ de 10 000 hbts.) qui accordent en moyenne le crédit le plus important au facteur « maturité ».

L'effet de la zone de résidence sur l'évaluation du facteur « médecin de famille »

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|---------------------|--------|---------|-----------|-----------|
| Entre 1000 et 10000 | 34 | ,656 | ,275 | ,047 |
| Moins de 1000 | 21 | ,686 | ,208 | ,045 |
| Plus de 10000 | 41 | ,810 | ,195 | ,030 |

Ici aussi, ce sont les éducateurs résidant en zone urbaine (+ de 10 000 hbts.) qui accordent en moyenne le crédit le plus important au facteur « médecin de famille ».

L'effet de la zone de résidence sur l'évaluation du facteur « suivi médical »

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|---------------------|--------|---------|-----------|-----------|
| Entre 1000 et 10000 | 34 | ,756 | ,232 | ,040 |
| Moins de 1000 | 21 | ,690 | ,253 | ,055 |
| Plus de 10000 | 42 | ,855 | ,177 | ,027 |

Nous observons la convergence des effets de la zone de résidence sur l'évaluation des facteurs de protection. Ainsi, ce sont encore les éducateurs résidant en zone urbaine (+ de 10 000 hbts.) qui accordent en moyenne le crédit le plus important à la mise en place du suivi médical des jeunes athlètes dès leur accès au sport de haut niveau.

L'EFFET DU MOUVEMENT SPORTIF DE REFERENCE

| Variables dépendantes du mouvement sportif de référence | mesure statistique de l'effet |
|--|--------------------------------------|
| -éducation et formation du jugement critique | $p = 0,009$ |

Sans grande surprise, l'analyse des données montre que les éducateurs de l'UNSS et de l'USEP accordent plus de crédit au développement par l'éducation et la formation du jugement critique. Ce n'est pas dire que les éducateurs du mouvement fédéral ne sont pas sensibles à ce travail éducatif; simplement ils le sont un peu moins en moyenne. nous enregistrons là un effet lié aux cultures professionnelles.

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|---------|--------|---------|-----------|-----------|
| Fédéral | 74 | ,680 | ,221 | ,026 |
| UNSS | 12 | ,858 | ,151 | ,043 |
| USEP | 12 | ,800 | ,148 | ,043 |

L'EFFET DU STATUT SUR LE JUGEMENT DES EDUCATEURS

Aucun effet significatif du statut sur l'évaluation des facteurs de protection

L'EFFET DU DIPLOME SUR LE JUGEMENT DES EDUCATEURS

Un seul facteur dont l'évaluation varie significativement en fonction du diplôme et donc de la filière de formation

| Variables dépendantes du diplôme | mesure statistique de l'effet |
|---|--------------------------------------|
| -renforcement par l'éducation du jugement prudent | $p = 0,02$ |

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|-------------|--------|---------|-----------|-----------|
| Equivalence | 5 | ,880 | ,130 | ,058 |
| Etat | 48 | ,740 | ,207 | ,030 |
| Fédéral | 26 | ,623 | ,242 | ,047 |

Ce sont les éducateurs titulaires d'un diplôme fédéral qui sont un peu moins sensibles que les autres éducateurs aux vertus préventives du renforcement par l'éducation du jugement prudent.

L'EFFET DE L'EXERCICE D'UNE AUTRE PROFESSION À CÔTÉ DE LEUR IMPLICATION DANS L'ENCADREMENT SPORTIF SUR LE JUGEMENT DES EDUCATEURS

| Variables dépendantes de l'exercice d'une autre profession | mesure statistique de l'effet |
|---|--------------------------------------|
| -détermination personnelle | $p = 0,05$ |
| - pénalisation de la consommation de produits dopants | $p = 0,03$ |
| - renforcement par l'éducation du jugement prudent | $p = 0,03$ |

L'effet de l'exercice d'une autre profession sur l'évaluation du facteur « détermination personnelle »

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|-----|--------|---------|-----------|-----------|
| Non | 28 | ,907 | ,127 | ,024 |
| Oui | 59 | ,808 | ,217 | ,028 |

En moyenne, ce sont les éducateurs n'exerçant pas une autre profession en dehors de leur implication dans l'encadrement des activités sportives qui accordent un plus grand crédit au poids de la détermination personnelle de l'athlète dans la lutte contre le dopage. Toutefois, ce constat ne doit pas masquer que l'ensemble des éducateurs considère que la volonté personnelle est un des facteurs de protection les plus importants.

L'effet de l'exercice d'une autre profession sur l'évaluation du facteur « pénalisation de la consommation des produits dopants »

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|-----|--------|---------|-----------|-----------|
| Non | 27 | ,756 | ,272 | ,052 |
| Oui | 60 | ,612 | ,276 | ,036 |

Comme précédemment, les éducateurs dont l'encadrement des jeunes sportifs constituent la profession ou l'activité principale sont en moyenne plus convaincus de l'efficacité du renforcement des approches répressives dans la lutte contre le dopage.

L'effet de l'exercice d'une autre profession sur l'évaluation du facteur «renforcement du jugement prudent »

| | Nombre | Moyenne | Dév. Std. | Err. Std. |
|-----|--------|---------|-----------|-----------|
| Non | 28 | ,754 | ,197 | ,037 |
| Oui | 59 | ,641 | ,243 | ,032 |

L'écart va toujours dans le même sens, à savoir que ce sont les éducateurs dont l'encadrement des jeunes sportifs constituent la profession ou l'activité principale sont en moyenne plus convaincus de l'efficacité du renforcement par l'éducation du jugement prudent, c'est-à-dire de l'apprentissage des limites, de la souffrance et plus généralement de la finitude de la condition humaine.